

GUIDE [2019 – 2020]
ÉTUDIANT

Licence 2
Mention Lettres



Parcours Lettres modernes



www.lettreslangages.univ-nantes.fr



UNIVERSITÉ DE NANTES

SOMMAIRE

Renseignements pratiques	p. 3
Présentation générale des spécialisations	p. 5
Autres formations offertes	p. 7
Les UED « Culture et initiatives »	p. 8
Le dispositif d'orientation intégré tout au long de la licence	p. 8
L'UE facultative « Validation de l'engagement étudiant » (VEE)	p. 9

Semestre 3

Répartition semestrielle des enseignements (S3)	p. 10
Inscriptions pédagogiques	p. 11
UE 31 : Littérature française du XVII ^e siècle	p. 12
UE 32 : Littérature française du XVIII ^e siècle	p. 14
UE 33 : Littérature comparée	p. 17
UE 34 : Langue et civilisation de l'Antiquité ou Récits médiatiques	p. 19
UE 35 : Langue vivante et Compétences numériques	p. 25
UE 36 : Options (selon spécialisation)	p. 27

Semestre 4

Répartition semestrielle des enseignements (S4)	p. 33
UE 41 : Littérature et langue française du Moyen Âge	p. 34
UE 42 : Littérature française du XVI ^e siècle	p. 36
UE 43 : Littérature comparée : littérature et arts	p. 38
UE 44 : Langue et civilisation de l'Antiquité ou Expressions graphiques	p. 40
UE 45 : Langue vivante et Ouvertures professionnelles	p. 45
UE 46 : Options (selon spécialisation)	p. 47
Règles de contrôle des connaissances	p. 52

Renseignements pratiques

Responsable de la Licence : Mme Pierre

Responsable du niveau L2 : M. Stenger

Responsable de la spécialisation Approfondissement littéraire : Mme Pierre

Responsable de la spécialisation Découvertes des Métiers du Livre : M. Forest

Responsables de la spécialisation Professorat des Écoles : Mme Peyrache-Leborgne et M. Zonza

Responsable de la spécialisation Information-Communication : Mme Hébuterne

Responsable de la Licence mention Lettres-Langues : M. Postel (pour la partie Lettres)

Direction du Département de Lettres modernes : Mme Grande

Secrétariat : Mme Guiné – Le secrétariat (bureau 109.4) est ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 45 à 17 h (16 h le vendredi)

Conseil pédagogique

Le Département de Lettres modernes a mis en place une commission consultative enseignants-étudiants chargée d'examiner les différents problèmes que rencontrent les étudiants au cours de leurs études. Les représentants étudiants d'une part et la responsable d'année (Gerhardt Stenger) d'autre part sont à votre disposition pour vous informer et se faire l'écho de vos préoccupations.

Les modalités de fonctionnement des Conseils pédagogiques (élections, calendrier précis des réunions, etc.) seront communiquées à la rentrée.

Contacts enseignants – étudiants – secrétariat

Les enseignants peuvent être contactés par e-mail (prenom.nom@univ-nantes.fr). Certains enseignants affichent sur la porte de leur bureau des horaires de permanence. Les autres reçoivent sur rendez-vous (à demander par mail).

Très important : Les étudiants doivent régulièrement consulter leur propre messagerie électronique (prenom.nom@etu.univ-nantes.fr) afin d'être tenus au courant des messages que les enseignants et le secrétariat peuvent leur faire passer, parfois à la dernière minute, et, éventuellement, pour prendre connaissance des documents qui accompagnent les cours sur la plate-forme Madoc.

Pour faciliter vos exposés et recherches

La **Bibliothèque Universitaire (BU) Lettres-Sciences humaines** propose toute l'année des séances de formations thématiques aux ressources documentaires qu'elle met à votre disposition pour vos travaux. Ces formations sont les suivantes : utilisation des **Bases de données bibliographiques** (par discipline comme PsycINFO, MLA,...), **Revue et presse en ligne**, méthodologie de l'**Internet**, collection de **Films documentaires**.

Pour obtenir le calendrier des prochaines formations, consultez la page d'accueil du portail documentaire Nantilus (<http://nantilus.univ-nantes.fr>).

Le **CIDRe**, bibliothèque spécialisée du département de Lettres modernes (bâtiment Censive, salle 100), dispose d'un fonds de plus 20 000 ouvrages.

L'accès est libre et les conditions d'emprunt sont identiques à celles de la Bibliothèque universitaire.

LICENCE DE LETTRES

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES SPÉCIALISATIONS

Les trois années proposées par le Département de Lettres modernes visent à offrir aux étudiants sortant du Baccalauréat une formation littéraire à la fois fondamentale et diversifiée, orientée vers les concours de recrutement de l'enseignement à tous les niveaux, permettant aussi des réorientations vers les métiers de la culture et les carrières administratives, préparant enfin les étudiants qui le désirent à la recherche. Ces trois années sont articulées autour d'un tronc commun d'enseignements (UEF) et d'un ensemble de cours en options (UEC), permettant une diversification des enseignements et une spécialisation progressive.

Quatre possibilités de spécialisations vous sont proposées au sein de la Licence Mention Lettres modernes, en sus de la Licence bidisciplinaire mention Lettres-Langue :

- Une spécialisation littéraire renforcée, avec délivrance d'une Licence mention Lettres, parcours Lettres modernes, Spécialisation Approfondissement littéraire ;
- Une spécialisation Professorat des écoles, avec délivrance d'une Licence mention Lettres, parcours Lettres modernes, Spécialisation Professorat des écoles ;
- Une spécialisation Découverte des métiers du livre, avec délivrance d'une Licence mention Lettres, parcours Lettres modernes, Spécialisation Découverte des métiers du livre ;
- Une spécialisation Information-communication, avec délivrance d'une Licence mention Lettres, parcours Lettres modernes, spécialisation Information-Communication.

Chacune de ces spécialisations vous conduira à suivre des cours fléchés afin d'adapter au mieux votre formation à vos projets personnels et professionnels.

L'ensemble des enseignements optionnels est articulé de manière cohérente sur les trois niveaux (L1-L2-L3), de façon à dispenser l'ensemble des connaissances et des compétences visées par la spécialisation.

Un étudiant engagé dans une spécialisation peut cependant la modifier d'une année sur l'autre (par exemple, un étudiant engagé dans la spécialisation Professorat des écoles en L1 peut choisir la spécialisation Approfondissement littéraire l'année suivante, qu'il redouble ou passe en L2).

En revanche, **il ne peut changer de spécialisation en cours d'année.**

Spécialisation Approfondissement littéraire (AL)

Cette spécialisation dirige naturellement, mais sans exclusive, les étudiants vers les concours de recrutement de l'enseignement (CAPES et Agrégation de Lettres modernes) et les concours administratifs. Elle introduit, au-delà, à la recherche dans le domaine des Lettres. La poursuite d'études la plus logique se fait donc dans les deux Masters du département Lettres modernes (Master Recherche et Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation, dit MEEF) auxquels vous pourrez candidater à l'issue de la L3.

Spécialisation Professorat des écoles (PE)

Cette spécialisation propose des enseignements de grammaire, de littérature de jeunesse, de mathématiques, d'histoire et de géographie, afin de se former au mieux au métier de professeur des écoles et d'accumuler les connaissances pluridisciplinaires nécessaires au concours du CRPE. Cette préparation se fait au sein des ESPÉ (École Supérieure du Professorat et de l'Éducation), auxquelles vous pourrez candidater naturellement à l'issue de votre L3.

Spécialisation Découverte des métiers du livre (ML)

Le but de cette formation est d'offrir à certains étudiants la possibilité de se fixer au sein de la filière Lettres à Nantes, en bénéficiant, en plus d'une indispensable formation littéraire générale, d'une spécialisation pré-professionnalisante (découverte des métiers de l'édition, du monde des librairies et des carrières de bibliothécaire), répartie sur les trois années de Licence. Même si votre choix professionnel vous semble déjà établi, il est indispensable de suivre tous les cours pour comprendre le fonctionnement de la chaîne du livre.

Stage d'observation :

Obligatoire pour que l'étudiant précise son objectif professionnel, il pourra se faire dans une bibliothèque, un centre de documentation, un service d'archives, une librairie, une maison d'édition,...

Le rapport, d'une longueur comprise entre 8 et 15 pages (Times New Roman 11, interligne 1,5), doit démontrer les capacités d'observation et d'analyse de l'étudiant. L'étudiant devra d'autre part rapporter les éléments iconographiques (logos, photos, plans, etc.) sous forme de fichiers informatiques, lui permettant de présenter son lieu de stage. La rédaction finale du rapport sera validée dans l'UEF 53 (cours de M. Chetaille). Les éléments de ce rapport pourront être utilisés comme documents de travail dans l'UEC 67 (cours de M. Bouyer et Mme Vignaux).

Il est vivement recommandé de s'y prendre dès la L2 pour son stage : tout stage effectué un an avant la L3 sera accepté.

Spécialisation Information-Communication (IC)

Cette spécialisation permet à des étudiants en Lettres de découvrir les champs de l'information et de la communication, tant au niveau conceptuel que sur le plan de l'usage des outils techniques multimédias. Les étudiants ayant suivi ces enseignements répartis sur les trois années de Licence auront ainsi les prérequis nécessaires à une spécialisation de Master basée sur la maîtrise des contenus numériques, textuels, sonores et visuels.

Licence mention Lettres-Langue (LL)

4 possibilités : Lettres-Anglais ou Lettres-Allemand ou Lettres-Italien ou Lettres-Espagnol.

La Licence mention Lettres-Langue est assurée conjointement par le département de Lettres modernes et les départements de langue de la Faculté des Langues et Cultures Étrangères (FLCE). Il s'agit d'une formation pleinement bidisciplinaire ouvrant la possibilité de poursuivre un Master dans chacune des deux disciplines, de présenter de nombreux concours (concours administratifs où l'aisance en langue vivante est requise, école de journalisme, etc. ; une préparation complémentaire est parfois à prévoir), ou de se lancer sur le marché du travail avec une compétence en rédaction et dans l'interprétation des textes (Lettres modernes). Elle complète les débouchés de la Licence Lettres modernes par l'atout du bilinguisme, assurant des capacités d'échanges linguistiques et culturels précieuses dans un contexte d'internationalisation croissante des activités sociales.

Cette Licence bidisciplinaire est très exigeante dans sa formation : elle impose un volume horaire plus important, ne comporte que des enseignements fondamentaux (6 UE par semestre) et suppose des compétences équilibrées entre les deux matières.

Dans chacun des niveaux, chaque semestre est constitué par deux blocs d'enseignement, un en Lettres modernes (composé de trois UE fondamentales), un en Langue vivante (composé également de trois UE fondamentales).

À noter que depuis 2017/2018 est ouvert à Nantes, en sus des Masters déjà existants au département de Lettres et aux départements de langue de la FLCE, un Master Recherche Lettres-Langue qui permet une poursuite d'études naturelles pour les licenciés ayant suivi cette voie.

Autres formations offertes après quatre semestres (120 ECTS, en L1 et L2) aux étudiants de Lettres modernes

Il est par ailleurs rappelé que les étudiants en Lettres modernes peuvent de droit, quelle que soit la spécialisation choisie en L1 et L2, et pour peu qu'ils aient validé 120 crédits ECTS, intégrer les formations L3 ouvertes à tous les étudiants de Lettres modernes et de Langues vivantes. Ils peuvent aussi entrer de droit dans la **formation L3 en Sciences de l'éducation**.

LES UED « CULTURE ET INITIATIVES »

Vous souhaitez découvrir et rencontrer des professionnels de la culture sur votre campus, participer avec d'autres étudiants à un processus de création et expérimenter des techniques artistiques, partager tout au long de l'année un projet de façon conviviale, jusqu'à sa réalisation ?

Participez à l'un des ateliers de pratique culturelle et artistique (UED Culture et initiatives) de l'Université de Nantes !

Cette pratique vous permet également d'enrichir votre parcours de formation de connaissances complémentaires dans le domaine culturel et d'acquérir de nouvelles compétences, transversales et valorisantes.

Théâtre, vidéo, photo, cinéma, conte, danse, arts plastiques et graphiques, écriture, production sonore... Des ateliers, master class et stages menés par des artistes et intervenants professionnels sont proposés dans de nombreux domaines artistiques et culturels. Gratuits et ouverts à tous, n'hésitez pas à vous y inscrire lors du forum des ateliers !

Pour plus de renseignements, voir la page consacrée au « Forum des ateliers » organisé par le Pôle étudiant en septembre : <https://www.univ-nantes.fr/culture/>

Renseignements et inscriptions : ateliers-culture@univ-nantes.fr

La culture à l'Université de Nantes : www.univ-nantes.fr/culture

LE DISPOSITIF D'ORIENTATION INTÉGRÉ TOUT AU LONG DE LA LICENCE

L'UFR Lettres et Langage, en lien avec le SUIO (Service Universitaire d'Information et d'Orientation), propose de nombreuses actions destinées à sensibiliser les étudiants aux évolutions et réorientations possibles dans leurs études, aux poursuites d'études possibles, aux métiers et carrières accessibles après leurs études.

1) Adressée aux L1 mais aussi à **tous les étudiants**, la **Journée d'Orientation** du **jeudi 24 octobre** réunit enseignants et services de l'université pour répondre à vos questions :

Qu'est-ce que la spécialisation progressive en licence ? Quel choix de parcours de formation ? Quels choix d'options ? Quelle poursuite d'études ? Licence professionnelle ou Master ? Concours ? Pour quels métiers ?

Il sera proposé dans chaque filière des présentations des formations, des témoignages d'étudiants et d'anciens étudiants diplômés, des conférences et des stands d'information sur l'orientation, la préparation aux concours de la fonction publique, la mobilité internationale pendant vos études, la vie associative etc. Vous trouverez le programme complet, horaires et lieux sur la page web de l'université qui sera dédiée à cette journée.

2) **En L2, l'enseignement « Ouvertures professionnelles 1 » : 12 h d'atelier « face à face »**

Comprendre les débouchés de la filière, rencontrer des professionnels pour être en mesure de faire des choix d'orientation et de construction de cursus, réaliser une enquête métier, savoir comment rechercher un bon stage, etc.

⇒ Voir l'enseignement correspondant dans votre livret (p. 47) pour plus de détails.

3) **En L3, l'enseignement « Ouvertures professionnelles 2 »** à valider selon les principes expliqués dans votre livret de L3.

L'UE FACULTATIVE « VALIDATION DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT » (VEE)

Afin de favoriser l'engagement bénévole des étudiants au service de la société et l'acquisition de compétences par ce biais, l'UFR Lettres et Langues, en accord avec les préconisations de l'Université de Nantes et du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, propose aux étudiants de toutes ses formations une **UE facultative en fin de cursus** (second semestre de la L3 pour les Licences, second semestre du M2 pour les Masters).

Ne sont concernés que les **engagements non rémunérés** sur le territoire national au service **d'associations à but non lucratif** (à l'exclusion d'associations confessionnelles ou d'associations incitant à la haine ou faisant l'apologie des discriminations), **l'engagement au service de l'université** (représentants élus dans des conseils centraux, fonctions principales des BDE par ex.), ou encore certains engagements rémunérés répondant à des critères particuliers de **service public** (ex. : sapeurs-pompiers volontaires).

Deux conditions doivent être réunies :

- qu'il s'agisse **d'engagements conséquents** (plus de 150 heures par an) ;
- que le **projet ait été présenté et approuvé par la commission VEE** de l'UFR se tenant en début d'année (mi-octobre).

Responsable de la commission à contacter : nicolas.correard@univ-nantes.fr

La commission est souveraine quant à l'approbation ou non du projet, et peut examiner l'opportunité d'un aménagement d'études éventuellement demandé par le candidat.

La validation de cette UE facultative intervient en fin d'année après la présentation des justificatifs nécessaires et d'un **rapport d'activité succinct** (2-3 pages). Aucune note n'est attribuée.

Cette validation donne concrètement le droit à une **bonification de la moyenne générale de 0,25 points** en fin de formation dans le cas standard (ou bonification de 0,5 points dans des cas exceptionnels : responsabilités nationales, engagements allant bien au-delà de 150 heures par an...). La bonification est automatiquement déclenchée par la validation de l'UE à la fin du second semestre de L3.

Cet engagement peut **avoir lieu à un niveau inférieur du cursus** mais n'est validé **qu'une seule fois au cours de la scolarité, en fin de formation** (L3 ou M2) :

Exemple. Vous accomplissez une démarche VEE en cours de Licence 2 en présentant votre projet d'engagement bénévole en début d'année auprès de la commission qui l'approuve et vérifie l'accomplissement du projet en fin d'année sur présentation des pièces justificatives (attestation et rapport) ; la trace de cet engagement sera conservée pour une validation reportée de l'UE facultative en fin de L3. Idem en cours de M1 pour une validation en fin de M2.

Répartition semestrielle des enseignements

LICENCE 2^e ANNÉE (L2)

SEMESTRE 3 (S3)

	Approfondissement littéraire	Professorat des écoles	Métiers du livre	Information Communication	Lettres-Langue
3 UE communes à toutes les spécialisations	UE 31 Littérature française du XVII ^e siècle 1 CM + 1 TD				
	UE 32 Littérature française du XVIII ^e siècle 1 CM + 1 TD				
	UE 33 Littérature comparée 1 CM + 1 TD				
1 UE	UE 34 Langue et civilisation antique 1 bloc TD Langue antique OU 1 CM « Aspects de la littérature ancienne 1 » + 1 TD thématique			UE 34 : Médias contemporains 1 TD	Pour les autres enseignements : voir à la faculté des Langues (FLCE)
1 UE (2 EC)	UE 35 Langue vivante et Compétences numériques - EC 1 : TD Langue vivante - EC 2 : TD Culture et Compétences numériques				
1 UE Options (2 EC)	UE 36 AL : - EC 1 : TD Littérature et cinéma : étude de cas - EC 2 : TD Techniques de l'explication de texte	UE 36 PE : - EC 1 : 2 TD Mathématiques et géographie - EC 2 : 1 TD Éducation comparée	UE 36 ML : - EC 1 : 1 TD Des tablettes au livre (Histoire du livre I) - EC 2 : 1 TD Panorama du monde du livre au XXI ^e siècle	UE 36 IC : - EC 1 : 1 TD Littérature et cinéma : étude de cas - EC 2 : 1 CM Panorama du monde du livre au XXI ^e siècle	
1 des 2 EC peut être remplacé par Sport 1 (auprès du SUAPS)					

UE = Unité d'enseignement

EC = Élément constitutif d'une UE

Inscriptions pédagogiques :

Les inscriptions dans les groupes de TD s'effectuent sur Madoc. Il s'agit de pré-inscriptions permettant à l'étudiant de formuler des vœux d'affectation aux cours qu'il souhaite suivre.

Pour accéder à Madoc : munissez-vous de vos *identifiant* (nom d'utilisateur) et *mot de passe*, ouvrez le lien L2 Lettres (toutes les spécialisations et parcours) (LEL2LETTRES), cliquez sur « Inscriptions groupes TD premier [deuxième] semestre » puis sur « Répondre aux questions... » et suivez les instructions.

Pour le premier semestre, vous devez vous inscrire **entre le mardi 10 et le jeudi 12 septembre 2019**. (Dates à confirmer.) Pendant ces trois jours, vous pourrez modifier vos choix à tout moment.

Les étudiants qui n'ont pas encore obtenu d'identifiant doivent impérativement envoyer un mail à gerhardt.stenger@univ-nantes.fr.

Pour le deuxième semestre, vous serez avertis ultérieurement.

UE 31 : Littérature française du XVII^e siècle

Organisation et volume horaire

Deux enseignements : 1 CM de 18 h (1 h 30 / semaine) et 1 TD de 18 h au choix (18 h).

ECTS : 5

Coefficient : 5/30

CM

Mme Grande : Société et littérature au XVII^e siècle

Parce que le XVII^e siècle a reçu en France le redoutable privilège d'être considéré comme le « Grand Siècle », il a été compris comme le siècle du « classicisme », en oubliant un peu vite la diversité des genres et des styles qui le caractérisent, témoignage d'une société en tension et en mutation. Pour tenter de restituer cet ensemble, nous mettrons en relation l'histoire littéraire avec l'histoire sociale, religieuse et politique du XVII^e siècle, de manière à souligner comment les œuvres et les genres entrent en résonance avec la société de ce temps. Ce parcours, mettant en relation à chaque séance une œuvre et un auteur précis avec un phénomène de société, un fait politique, un événement historique, etc. explorera ainsi conjointement la société et la littérature d'un siècle devenu – et longtemps resté – un siècle de référence.

En complément du cours, nous vous invitons à lire les deux brèves œuvres suivantes : il y aura des questions sur elles lors de l'examen terminal.

- Jean de Rotrou, *Le Véritable Saint Genest*. L'édition la moins chère est celle de N. Oddo, Hatier, collection « Classiques et cie Lycée », 2013 (2,75 €) ; mais celle de GF, plus coûteuse, est aussi très bien.
- Charles Perrault, *Contes*. De multiples éditions existent : il suffit qu'il s'agisse du texte original (et pas une adaptation pour enfants !) et complet (5 contes en prose et 3 en vers).

TD

M. Zonza : Molière, *Tartuffe* et *Le Misanthrope* (1 groupe)

Descriptif

Les deux pièces appartiennent à ce que l'on nomme les grandes comédies, définies par Boileau dans son *Art poétique* comme des comédies naturelles, bien construites, qui analysent le cœur de l'homme, décrivent la cour et la ville et montrent un poète revenu de toute certitude philosophique et dogmatique. A côté d'un Tartuffe qui joue pour arriver à ses fins Alceste refuse le jeu social et à tout moment le comique risque de basculer dans le drame.

Texte au programme

Molière, *Tartuffe* suivi de *Dom Juan* et *Le Misanthrope*, éd. G. Couton, Folio Classique.

Bibliographie succincte

Defaux, Gérard, *Molière ou les métamorphoses du comique*, Klincksieck, 1992.
Larthomas, Pierre, *Le Langage dramatique*, PUF, 1997 (de nombreuses rééditions).
Ubersfeld, Anne, *Lire le théâtre*, Belin, 1998.
Schérer, Jacques, *La Dramaturgie classique en France*, Colin, 2014.

Mme Grande : Les *Lettres de Mme de Sévigné* (1 groupe)

Descriptif

L'année 1671 marque pour Mme de Sévigné le début de l'échange épistolaire avec sa fille, Mme de Grignan, partie s'installer en Provence. Dans cet espace d'une année se noue l'enjeu de ce qui deviendra une des plus belles correspondances de la littérature française. Le texte se laisse aborder de multiples manières : comme un document irremplaçable sur la vie publique du XVII^e siècle, mais aussi comme une mine de renseignements sur la vie quotidienne et intime d'une femme, et enfin comme l'histoire d'un amour maternel vécu à la manière d'une passion dévorante... C'est aussi l'occasion de découvrir une écriture au style unique, mêlant le sublime et le trivial, la férocité et la douceur, le « bon goût » et d'audacieuses « gaillardises ». Enfin, ultime paradoxe, la correspondance de Mme de Sévigné, écrite au fil de la plume pour une destinataire intime, est pourtant devenue un monument de la littérature française : elle permet ainsi de comprendre que la littérature n'est pas seulement constituée de textes délibérément pensés et conçus comme littéraire ; en nous amenant aux frontières en même temps qu'au cœur de la littérature, la correspondance de l'irrésistible marquise invite à (re)penser la notion même de littérature.

Texte au programme

Madame de Sévigné, *Lettres de l'année 1671*, éd. R. Duchêne et N. Freidel, Paris, Gallimard, « Folio classique », 2012.

Mme Donnat-Aracil : Pierre Corneille, *Le Cid / Cinna*. Théâtre et politique au XVII^e siècle (1 groupe)

Descriptif

Créé en 1637 sous l'étiquette de tragi-comédie avant que Corneille ne modifie son œuvre pour la rattacher, à partir de 1648, au genre tragique, *Le Cid* met en scène les amours de Rodrigue et de Chimène. Créée en 1641, la tragédie *Cinna* donne à voir un héros qui, entraîné au régicide par sa passion pour Émilie, ne sera sauvé de la mort que par la clémence d'Auguste. Ces deux pièces, qui ont en commun d'être émondées de leur issue funeste par l'intervention d'un souverain bienveillant, articulent la question de l'obéissance au roi à celle de la purgation des passions. Rédigées dans les dernières années du règne de Louis XIII, à une période où se reconfigurent les relations entre le roi et la noblesse, elles nous invitent à interroger les rapports qu'établit Corneille entre pensée politique et conduite du genre tragique.

Textes au programme

- Pierre Corneille, *Le Cid*, éd. B. Donné, Paris, Flammarion (coll. « GF »), 2009.
- Pierre Corneille, *Cinna*, éd. G. Forestier, Paris, Gallimard (coll. « folio classique »), 2005.

Bibliographie succincte

- Michel Prigent, *Le Héros et l'État dans la tragédie de Pierre Corneille*, Paris, PUF, 1986.
- Hélène Merlin-Kajman, *L'Absolutisme dans les lettres et la théorie des deux corps. Passions et politique*, Paris, Champion, 2000.

Validation

	1 ^{ère} session						2 ^e session					
	régime ordinaire				D.A.		régime ordinaire				D.A.	
	C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.	
écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Littérature Française XVII ^e	40% TD		20% 1h (CM) 40% 4h (TD)		30% 1h (CM) 70% 4h (TD)				100% 3h CM+TD		100% 3h CM+TD	

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité.

UE 32 : Littérature française du XVIII^e siècle

Organisation et volume horaire

Deux enseignements : 1 CM de 18 h (1 h 30 / semaine) et 1 TD de 18 h au choix (1 h 30 / semaine).

ECTS : 5 Coefficient : 5/30

CM

M. Stenger : La littérature d'idées au XVIII^e siècle

Descriptif

Qu'est-ce qu'une littérature d'idées ? Ce sont des idées philosophiques, politiques, religieuses, etc. présentées sous une forme littéraire. La littérature d'idées existe depuis au moins Platon, elle compte en France des œuvres majeures comme celles de Montaigne, de Pascal, de Voltaire ou de Sartre. Au siècle des Lumières, la littérature d'idées envahit tous les genres, en particulier le théâtre et le roman. Les philosophes s'y insurgent contre le principe d'autorité et bousculent les opinions les plus répandues, les traditions les mieux assises, et opèrent par là une révolution dans les esprits qui précède la grande révolution dans les institutions et dans les mœurs.

Textes au programme

- Montesquieu, *Lettres persanes*
- Voltaire, *Le Fanatisme, ou Mahomet le prophète*
- Diderot, *Jacques le fataliste et son maître*
- Rousseau, *Lettre à d'Alembert sur les spectacles*.
- D'autres textes sont à télécharger sur Madoc.

N.B. Vous pouvez acheter les ouvrages dans n'importe quelle édition. La *Lettre à d'Alembert* de Rousseau est disponible dans la collection GF, *Mahomet* de Voltaire chez Christian Bourgeois.

TD

Mme Ligier-Degauque : Montesquieu, *Les Lettres persanes* (1 groupe)

Descriptif

Lorsque Montesquieu fait paraître, de façon anonyme, ses *Lettres persanes* en 1721, il rencontre très rapidement un vif succès qui l'oblige à reconnaître la paternité du roman épistolaire. Cette œuvre n'existe pas *ex nihilo* et le contexte historique est d'une importance considérable : venant après la fin du très long règne de Louis XIV et coïncidant avec la Régence du duc d'Orléans, qui fait souffler en France un vent de liberté, les *Lettres persanes* témoignent d'une ouverture intellectuelle remarquable. Ainsi que l'écrit Jean Lacouture, le roman oriental de Montesquieu « va traduire, sous une forme profondément originale et dynamique, un mouvement multiple déclenché par cent autres, poursuivi par mille » (*Montesquieu. Les vendanges de la liberté*). Au-delà de l'intérêt socio-historique d'une œuvre écrite par un parlementaire bordelais, profondément attaché à son domaine de La Brède et soucieux de préserver sa liberté à l'égard de l'autorité monarchique, les *Lettres persanes* demeurent un texte plein de surprises pour un lecteur moderne. Sans avoir l'ossature ferme de *L'Esprit des lois* (1748), les *Lettres persanes* étonnent par un sens de la fantaisie qui n'exclut pas le traitement de sujets sérieux (au premier plan, l'intolérance religieuse). Doué d'un sens de l'observation satirique « à la manière de » La Bruyère, Montesquieu n'est pas un nihiliste qui en appellerait à l'effondrement du vieux monde. Profondément intéressé par l'Orient,

il développe un système comparatiste qui invite les Français à suspendre leurs préjugés hexagonaux et à ne pas considérer l'Autre sous le signe de l'exotisme.

Texte au programme

Montesquieu, *Lettres persanes*, éd. Paul Vernière, mise à jour par Catherine Volpilhac-Augier, Livre de Poche, coll. « les Classiques de Poche ».

⇒ L'édition critique des *Lettres persanes*, revue, corrigée et enrichie par Philip Stewart et Catherine Volpilhac-Augier, est désormais en ligne (en libre accès) sur le site [Montesquieu. Bibliothèque & éditions](#) : cliquer sur « parution des *Lettres persanes* ».

M. Stenger : Éros philosophe (1 groupe)

Descriptif

Il est notoire qu'à côté de la littérature classique du Grand Siècle, des tendances épicuriennes se sont manifestées en France au cours du XVII^e siècle, à tel point que ce n'est pas sans cause que le mot « libertinage » a désigné alors et les mœurs relâchées et la hardiesse philosophique. Héritière de cette tradition libertine, la littérature du XVIII^e siècle explore volontiers les enjeux posés par les rapports amoureux et la sexualité : une forte mesure d'érotisme, se manifestant dans un champ assez restreint, a agi de façon créatrice à l'intérieur du mouvement des Lumières. Le triomphe de la philosophie sensualiste et le progrès des sciences naturelles battent en brèche la spiritualité de l'âme dont un des rôles les plus importants avait été d'appuyer la morale traditionnelle d'inspiration chrétienne qui condamne comme péché le désir sexuel. La « matérialisation » de l'âme a donc, par un procédé inverse, libéré la part de sexualité que sa « spiritualisation » avait longtemps réprimée.

Thérèse philosophe, d'attribution incertaine, raconte, sous forme de lettre-mémoires, l'initiation d'une jeune fille aux plaisirs de la chair et son émancipation concomitante du carcan philosophique et religieux imposé par sa mère et les autorités de l'Église.

Dans le triptyque *Ceci n'est pas un conte*, *Madame de la Carlière* et *Supplément au Voyage de Bougainville*, ainsi que dans l'*Entretien d'un philosophe avec la maréchale de****, Diderot s'interroge sur les nombreuses raisons qui font obstacle à l'amour : la situation socio-économique, l'indissolubilité du mariage, la fidélité, la nature de l'homme, etc. À l'encontre de Rousseau, il montre que le malheur de l'homme moderne provient surtout du fait que la civilisation n'a pu s'accomplir qu'en assujettissant la femme à l'homme et en contrariant leurs besoins sexuels.

Textes au programme

- *Thérèse philosophe*, éd. F. Lotterie, GF-Flammarion, n° 1254
- Diderot, *Contes*, éd. B. Didier, Le Livre de Poche, n° 3144
- Diderot, *Sur les femmes*, [Folio 2 €](#), n° 5637

Mme Donnat-Aracil : Choderlos de Laclos, *Les Liaisons dangereuses* (1 groupe)

Descriptif

Roman épistolaire publié en 1782, *Les Liaisons dangereuses* de Choderlos de Laclos sont à bien des égards une synthèse, mais aussi une mise en question, de la pensée littéraire et de la réflexion sociale menées pendant le siècle des Lumières. Se situant dans le double héritage du roman sentimental et du roman libertin, Laclos nous livre une œuvre polyphonique ambiguë, dont le dénouement tragique ne peut suffire à résoudre la dimension amoral.

Texte au programme

Choderlos de Laclos, *Les Liaisons dangereuses*, éd. Michel Delon, le Livre de Poche, 1975.

Validation

	1 ^{ère} session						2 ^e session					
	régime ordinaire				D.A.		régime ordinaire				D.A.	
	C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.	
	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Littérature Française XVIIIe	40% TD		20% 1h (CM) 40% 4h (TD)		30% 1h (CM) 70% 4h (TD)				100% 3h CM+TD		100% 3h CM+TD	

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

UE 33 : Littérature comparée

Organisation et volume horaire

1 CM de 18 h (1 h 30 / semaine) et 1 TD de 30 h au choix (2 h 30 / semaine)

ECTS : 7

Coefficient : 7/30

CM

M. Correard : Histoire et théorie du roman

Descriptif

Le roman est-il seulement un genre ? Nous avons tendance à considérer que toute forme de fiction narrative développée relève du « roman », peut-être parce que l'indétermination de la notion rend son emploi évident, et le plus souvent impensé. Cette indétermination explique historiquement le succès du phénomène romanesque : longtemps marginal dans les pratiques et dans les poétiques, ce non-genre qui cannibalise tous les autres est devenu central dans la littérature moderne. Mais il n'existe et n'a existé, en réalité, que dans une extraordinaire variété de formes, qu'on peut considérer comme des genres à proprement parler (roman grec, roman de chevalerie, roman sentimental, antiroman, roman épistolaire, roman de formation, roman historique, roman policier, etc.), que les auteurs se plaisent à dérouter, à déjouer et à hybrider. Un parcours chronologique (sans limite historique ni géographique) nous permettra de les repérer et de les replacer les uns par rapport aux autres. Nous rencontrerons en route un grand nombre de questionnements théoriques, traditionnels (le personnage, la *mimèsis*, roman et société, roman et histoire...) ou plus actuels (les valeurs du roman ; les mondes possibles ; fiction et cognition ; émotion et empathie romanesques ; somme romanesque et roman-monde, par exemple), qui constitueront le second volet de chaque séance.

Une version rédigée du cours est accessible sur Madoc. Il sera demandé aux étudiants de la lire avant chaque séance. Le cours pourra être accompagné utilement par la lecture d'une anthologie de textes critiques (comme celle de N. Piégay-Gros, *Le Roman : textes choisis et présentés*, Flammarion, coll. « Corpus », 2005). Des indications bibliographiques plus précises seront communiquées en cours.

La réussite dans ce CM dépendra aussi de votre culture romanesque. Profitez de votre temps libre (durant l'été ou en septembre notamment) pour lire un grand roman étranger : un roman de Fielding, d'Austen, de Goethe, de Melville, de Dostoïevski, de Tolstoï, de Mann, de Woolf, de Faulkner par exemple, ou bien un grand classique français que vous n'auriez jamais lu (un Stendhal, un Flaubert, un volume de Proust, etc.). Rien ne sera plus utile !

TD

Mme Giocanti : « La nouvelle moderniste » (2 groupes)

Descriptif

Le courant moderniste s'observe dans tous les domaines culturels et dans tous les pays, de la fin du XIX^e au début du XX^e siècle. À cette époque, la nouvelle, qui se lit déjà depuis plusieurs siècles, est un genre littéraire populaire dans le monde entier. Dans ce cours, il sera intéressant de confronter la forme hétérogène du recueil de Proust à l'écriture plus formelle du recueil de *short-stories* de Joyce, et d'étudier les œuvres de ces deux auteurs telles qu'elles peuvent s'inscrire dans le courant moderniste. Pour cela, nous sortirons du cadre de la nouvelle du XIX^e siècle telle qu'on la trouve chez Maupassant par exemple, pour mieux comprendre l'évolution du genre, liée non moins aux métamorphoses sociétales du début du XX^e siècle qu'aux pratiques d'écriture de nos deux auteurs. Loin de vouloir opposer catégoriquement la

nouvelle au roman, ce cours proposera au contraire d'étudier les relations existant entre les deux genres. Les nouvelles de nos deux auteurs, bien souvent considérées comme des « laboratoires d'écriture » de leurs futurs romans, nous permettront ainsi de définir plus largement l'apport de la nouvelle au genre romanesque à l'époque qui nous intéresse.

Textes au programme

- James Joyce, *Dublinois*, traduit de l'anglais par Jacques Aubert, éd. Gallimard, coll. Folio, 1993.
- Marcel Proust, *Les Plaisirs et les Jours*, éd. Gallimard, coll. Folio Classique, 1993.

Mme Hitters : (1 groupe)

Descriptif

Créatures contre créateurs : une relation romanesque ambivalente La figure du monstre hante la littérature depuis l'Antiquité gréco-romaine. Elle intrigue, inquiète, fascine. Celui que l'on montre mais aussi celui qui met en garde, aux sens étymologiques, est-il le reflet des affres ou des vices humains ? Quand Eric Emmanuel Schmitt écrit *Lorsque j'étais une œuvre d'art*, il reprend ce motif en créant un personnage qui, contrairement à Faust, vend malgré lui son apparence au diable. Nous rapprocherons cette œuvre de celle de Mary Shelley, *Frankenstein*. Les deux personnages principaux, êtres hybrides nés de l'hybris de leur créateur, questionnent en effet la relation entre les créateurs et les créatures. Qui sont véritablement les monstres ? Ces figures, qui mettent l'homme face aux problématiques de leur temps, interrogent par ailleurs l'essence de la monstruosité, entre innée et acquise. Nous compléterons notre étude par une analyse comparatiste entre la monstruosité romanesque et picturale, notamment en analysant les œuvres de Jérôme Bosch et de Bruegel l'Ancien, peuplées de monstres hybrides.

Textes au programme

- SHELLEY, Mary, *Frankenstein ou Le Prométhée moderne*. Traduit de l'anglais par Paul Couturiau, Paris : Folio plus classique, 2008.
- SCHMITT, Eric Emmanuel, *Lorsque j'étais une œuvre d'art*, Paris : Le Livre de Poche, 2004.

Validation

	1 ^{ère} session						2 ^e session						
	régime ordinaire				D.A.		régime ordinaire				D.A.		
	C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.		
	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Littérature comparée	60%		40% 4h		75% 4h	25%				100% 3h		100% 3h	
	CM+TD		TD		TD	CM				CM+TD		CM+TD	

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité.

UE 34 : Langue et civilisation de l'Antiquité ou Récits médiatiques

Les étudiants en spécialisation Information-Communication suivent l'enseignement dédié « Récits médiatiques »

Tous les autres suivent les enseignements de Langue et civilisation de l'Antiquité, assurés par le département de Lettres classiques

ECTS : 4 Coefficient : 4/30

Récits médiatiques (pour Info-Com)

Volume horaire

1 TD de 24 h (2 h / semaine)

Mme Hébuterne

Ce cours s'intéresse à un large spectre d'images, visibles sur des supports différents, mais dont la caractéristique commune est de proposer une représentation visuelle des événements qui font l'actualité.

Une bibliographie sera donnée aux étudiants durant le cours d'introduction.

OU

Langue et civilisation de l'Antiquité

Ces cours sont dispensés par le Département de Lettres classiques : pour tous les cas particuliers, se renseigner au secrétariat, bureau 109.6, tél. : 02 53 52 22 76 ou auprès de l'enseignante responsable de la formation en langues anciennes : sophie.van-laer-becue@univ-nantes.fr

Les étudiants ont le choix entre plusieurs enseignements. Ils peuvent :

- poursuivre l'apprentissage du latin (niveau débutant ou niveau continuant) : choix langue et littérature latines
- poursuivre l'apprentissage du grec ancien (niveau débutant ou niveau continuant) : choix langue et littérature grecques
- choisir des enseignements liés à la littérature et à la culture des mondes antiques, sans langue ancienne : choix littératures et cultures antiques

Remarques importantes

* Les étudiants qui ont suivi en L1 le cours « Langue latine débutant » ou le cours « Langue grecque débutant » (EC 2 de l'UE 23) ne peuvent pas choisir *Langue et littérature latines* ou *Langue et littérature grecques*.

* Les étudiants qui ont pris *Latin débutant, Langue et Textes A&B* ou *Grec débutant, Langue et textes A&B* en première année ont **deux** possibilités :

- continuer à suivre le même enseignement en deuxième année
- choisir les enseignements de **Littératures et cultures antiques**.

NB : Ceux qui abandonnent l'étude d'une langue ancienne ne pourront pas la reprendre en troisième année. Ils suivront forcément le cours général du niveau le plus simple (*Aspects de la littérature ancienne*, 1 h 30 hebdomadaire, qui ne comporte pas l'étude de la langue). Il faut donc bien réfléchir à son choix, si l'on souhaite se présenter plus tard au CAPES ou à l'agrégation de Lettres modernes.

A. Langue et littérature latines

Ces cours sont destinés plus particulièrement aux étudiants qui sont attirés par les langues anciennes, ainsi qu'à ceux qui envisagent de passer le CAPES ou l'agrégation de Lettres modernes.

Les étudiants ont le choix entre 2 niveaux :

- niveau « **débutant** » (suite de *Latin débutant langue et textes 1 et 2*) où ils poursuivent l'apprentissage systématique commencé en L1 ;

- **niveau « continuant »** (suite de *Langue latine continuant 1 et 2*), réservé à ceux qui ont fait du latin au collège et au lycée ;

- **Niveau « débutant »** (pour les étudiants n'ayant pas fait de latin dans le secondaire ou en ayant interrompu rapidement l'étude) :

LATIN DÉBUTANT 3 LANGUE ET TEXTES (3 h 30 hebdomadaires) : cours de **M. Le Blay**

(1 TD de 2 h et 1 TD d'1 h 30. Suite du cours « Latin débutant langue et textes » de L1)

- Manuel : Déléani et Vermander, *Initiation à la langue latine et à son système*, Tome 1, éd. SEDES
- Dictionnaire : Gaffiot, *Dictionnaire latin-français*, Hachette (l'abrégé du Gaffiot n'est pas suffisant)

- **Niveau « continuant »** :

2 enseignements obligatoires :

LANGUE LATINE 3 CONTINUANT (2 h hebdomadaires) : cours de **M. Maréchaux**

Le cours propose un approfondissement des connaissances grammaticales acquises en L1 et initie les étudiants à la traduction française de textes latins de difficulté moyenne ; Les étudiants sont invités à faire des lectures suivies de textes latins classiques (Cicéron, Salluste, Virgile, Ovide, Tite-Live, Sénèque, etc.) et sont initiés au thème d'imitation. Les instruments de travail qu'il faut posséder sont en priorité :

- une grammaire latine (celle de Morisset, Gason, Thomas et Baudiffier, Paris, Magnard, 1993 ou celle de Lucien Sausy, Paris, Eyrolles, 2010).
- *Le grand Gaffiot*, dictionnaire latin-français, revu sous la direction de Pierre Flobert, Paris, Hachette, 2000. Une version électronique est disponible : édition numérique 2016 du Gaffiot revu et augmenté par V. M. Komarov, téléchargeable en format PDF à partir du site de Gérard Gréco à l'adresse suivante : <http://gerardgreco.free.fr/spip.php?article43>.

ET

TEXTES LITTÉRAIRES LATINS (1 h 30 hebdomadaire) : cours de **Mme Van Laer**

L'objet de ce cours est l'étude et le commentaire d'une œuvre littéraire latine. Le travail se fait à partir d'une édition bilingue.

Texte au programme : Sénèque, *Lettres à Lucilius*.

Ouvrage à se procurer pour la rentrée : Sénèque, *Lettres à Lucilius*, livres III et IV, Les Belles Lettres, Collection « Classiques en poche » (édition bilingue).

C'est vers la fin de sa vie que Sénèque, philosophe stoïcien, adresse ces lettres à son ami Lucilius, alors que les dernières années du règne de Néron voient se développer la suspicion et la répression. Sénèque ne se présente pas comme un maître accompli. Pour guider Lucilius (et plus largement tout lecteur) dans son cheminement vers la sagesse, il se met lui-même en scène dans sa démarche de *procedens* (« progressant »). S'y ajoute une tonalité à la fois sombre et personnelle, « pénombre intimiste » (P. Veyne) d'un homme qui nous place dans une situation d'urgence parce qu'il s'y sent lui-même placé, parfois éclairée par l'image lumineuse du sage et la spiritualité d'une doctrine qui prône l'unicité de la condition humaine et ses liens étroits avec le cosmos.

B. Langue et littérature grecques

Ces cours sont destinés plus particulièrement aux étudiants qui sont attirés par les langues anciennes, ainsi qu'à ceux qui envisagent de passer l'agrégation de Lettres modernes.

Les étudiants ont le choix entre 2 niveaux :

- niveau « **débutant** » (suite de *grec débutant langue et textes 1 et 2*) où ils poursuivent l'apprentissage systématique commencé en L1 ;
- **niveau « continuant »** (suite de *langue grecque 1 continuant*), réservé à ceux qui ont fait du grec au collège et au lycée ;

- **Niveau « débutant »** (pour les étudiants n'ayant pas fait de grec dans le secondaire ou en ayant interrompu rapidement l'étude) :

GREC DÉBUTANT 3 LANGUE ET TEXTES (3 h 30 hebdomadaires) : cours de **M. Mineo** (suite du cours « grec débutant langue et textes 1 et 2 » de L1)

Manuel utilisé : *Hermaion. Initiation au grec ancien*, Jean-Victor Vernhes, Paris, 1999.

- **Niveau « continuant »** :

2 enseignements obligatoires :

LANGUE GRECQUE 1 CONTINUANT (2 h hebdomadaires) : cours de **Mme Tresch**

Objectifs :

- enrichir son expérience directe, pratique, et diversifiée de la traduction des textes grecs ; conforter ses connaissances grammaticales ;
- se familiariser avec les méthodes et outils de travail nécessaires pour avoir accès aux textes en toute autonomie.

Programme :

Traduction de textes de prose (philosophes, orateurs, historiens, etc...).

Conseils préparatoires :

- pratiquer le « petit-grec » (travail avec les textes en version originale et en version traduite en parallèle) sur des œuvres plaisantes de la littérature grecque ; au besoin, utiliser les traductions juxtalinéaires des œuvres disponibles en ligne (ex : le site juxta.free.fr).
- procéder à des révisions grammaticales concrètes et pratiques, en utilisant des manuels qui comportent exercices et corrigés : par exemple, Joëlle Bertrand, *La Grammaire grecque par l'exemple*, éd. Ellipses.

ET

TEXTES LITTÉRAIRES GRECS (1 h 30 hebdomadaire) : cours de **Mme Tresch**

Objectifs :

- être capable de commenter, analyser, c'est-à-dire donner du sens, à tout extrait d'une œuvre de la littérature grecque.
- connaître les enjeux narratifs, littéraires et mythologiques des textes « fondateurs » de la civilisation grecque que sont la *Théogonie* d'Hésiode et les chants homériques.
- enrichir sa culture.

Programme :

Extraits d'œuvres variées (prose et poésie), dont extraits de : *l'Illiade*, *l'Odyssée* (Homère) et la *Théogonie* (Hésiode).

Conseils préparatoires :

- lire les œuvres de la littérature grecque en traduction (celles qui plaisent).
- prendre soin de sa culture personnelle (être ouvert aux différentes manifestations culturelles et scientifiques organisées au sein de l'Université ou de la ville de Nantes).

C. Littératures et cultures antiques

Ces enseignements concernent les étudiants qui n'envisagent pas de se présenter au concours de l'agrégation ni à l'épreuve orale « latin pour Lettres modernes » du CAPES et ne souhaitent pas acquérir une connaissance approfondie de la langue latine.

Littératures et cultures antiques comporte 2 enseignements :

- un enseignement **obligatoire** :

ASPECTS DE LA LITTÉRATURE ANCIENNE 1 (1 h 30 hebdomadaire) : cours de **M. Maréchaux**

Le cours portera sur un roman de la littérature latine du I^{er} siècle de notre ère, les *Satyriques* de Pétrone et sur l'œuvre (antérieure) d'un des plus talentueux poètes romains, Ovide.

Nous commencerons par la lecture du roman latin de Pétrone qui pose à la critique maints problèmes de datation et d'interprétation et qui explore les bas-fonds de la région de Naples un peu avant l'éruption du Vésuve. Le lecteur côtoie des étudiants à la recherche de leur identité sexuelle, suit leurs incursions dans une galerie de tableaux, un hôtel borgne, un lupanar, un palais des plaisirs, la cabane d'une sorcière. Le clou du livre n'est autre que leur arrivée timide dans l'univers labyrinthique d'un affranchi richissime, Trimalcion, qui, incapable de vivre dans la société des hommes libres, s'est créé pour ainsi dire un monde sur mesure fait de trompe-l'œil, d'apparences remises en doute ou de devinettes culinaires servies au cours d'un banquet. Pétrone y imite le parler populaire tout en citant, en fin lettré, les modèles de la haute culture libérale (Virgile en tête). Le texte est un puzzle herméneutique en même temps qu'un patchwork littéraire...

Autre puzzle, l'œuvre d'Ovide, premier poète de son temps qui au terme d'une carrière brillante à la cour de l'empereur Auguste se retrouve exilé en fin de vie à l'extrême pointe de la Roumanie pour une faute dont on ne sait presque rien. Nous suivrons pas à pas les méandres de son œuvre : *l'Art d'aimer*, un manuel de séduction pour les hommes et les femmes libres, les *Amours* et les *Héroïdes*, des élégies parfois désespérées parfois habilement tactiques, les *Métamorphoses*, récit continu de 230 mythes dont les héros ou les comparses changent de forme sur fond de justice divine et de destin sans appel, enfin les *Tristes* et les *Pontiques*, des lettres en vers que le poète exilé écrit dans l'espoir d'être rappelé à Rome.

On devra acquérir Pétrone, *Le Satiricon*, trad. A. Ernout, Le livre de Poche (prix Fnac : 4 € 60).

Pour Ovide un fascicule de textes photocopiés sera remis.

Une bibliographie sera également distribuée.

ET

- un enseignement à **choisir** parmi deux cours liés aux cultures de l'Antiquité :

FORMES DE LA PENSÉE ANTIQUE (2 h hebdomadaires) : cours de **M. Le Blay**

Qu'est-ce que la philosophie antique ?

L'objet de ce cours sera de comprendre ce que fut réellement la pratique de la philosophie dans les mondes grec et romain. On s'intéressera à la naissance et à l'histoire des grandes écoles à travers les débats internes qui les animèrent et les polémiques qui les opposèrent. On analysera la manière dont ces écoles ne furent pas que des courants de pensée mais de véritables institutions, avec leurs lieux, leurs maîtres et leurs usages. On verra ainsi que la quête de la sagesse prônée par certaines d'entre elles ne fut pas qu'une entreprise intellectuelle et spéculative mais une véritable manière de vivre engageant l'individu dans sa totalité.

Les textes et documents seront mis à disposition sur Madoc.

OU

CORRESPONDANCES ENTRE LES ARTS (2 h hebdomadaires) : cours de **M. Maréchaux**

L'objet de ces 12 cours portera sur l'histoire de la répétition et de la réduplication dans l'art et dans les littératures. Il s'agira de montrer comment certaines d'œuvre d'art d'inspiration plastique ou musicale ou certains grands livres ont fait de la réitération leur manifeste esthétique et leur principe compositionnel. Plusieurs séances seront consacrées à une même œuvre dont nous proposerons l'analyse.

- Musique et tautologie.
- Rhétorique de la répétition (poésie, art oratoire, représentations figurées, univers sonore).
- Le principe de la mutation des corps dans les *Métamorphoses* d'Ovide et ses avatars dans la gravure et la peinture du 16^e et du 17^e siècle et dans la musique du 20^e siècle.
- La fugue (Bach et le contrepoint) et son utilisation au cinéma (*Médée* et *Œdipe* de Pasolini).
- Récurrences thématiques chez Flaubert et Gustave Moreau.
- Pop Art et « cantologie ».
- Chimériques et monomaniaques dans le théâtre classique des XVII^e et XVIII^e siècle : lecture du *Pédant joué* de Cyrano de Bergerac, des *Visionnaires* de Desmarets de Saint-Sorlin, des *Femmes savantes* de Molière et de la *Trilogie de la Villégiature* de Goldoni. Étude sur le personnage de Golaud dans *Pelléas et Mélisande* de Maeterlinck et Claude Debussy.
- Monsieur Hulot dans le triptyque cinématographique de J. Tati *Les vacances de M. Hulot*, *Playtime*, *Mon Oncle*.
- Jacques Prévert et la récurrence comme principe cinématographique : *Drôle de Drame* de Marcel Carné.

Une bibliographie sera distribuée en cours.

Validation

	1 ^{ère} session						2 ^e session					
	régime ordinaire				D.A.		régime ordinaire				D.A.	
	C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.	
	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Langue et textes débutant 3*			100% 4h		100% 4h				100% 4h		100% 4h	
Langue continuant*			100% 4h		100% 4h				100% 4h		100% 4h	
Textes littéraires*				100%		100%				100%		100%
Aspects litt ancienne			100% 2h		100% 2h				100% 2h			100% 2h
Formes pensée antique			100% 2h		100% 2h				100% 2h			100% 2h
Corresp. entre arts			100% 2h		100% 2h				100% 2h			100% 2h
Récits médiatiques		100%			Pas de DA				100% 1h		Pas de DA	

* Latin ou grec

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

UE 35 : Langue vivante et Compétences numériques

Cette UE se compose de deux EC

ECTS : 4

Coefficient : 4/30

EC 1 : Langue vivante

Organisation et volume horaire

1 TD de 24 h (2 h / semaine)

Les cours de langue vivante sont dispensés par le Département de Lettres modernes OU par la Faculté des Langues.

Le Département de Lettres modernes vous propose le choix entre :

- **Anglais : M. Lillis : *Frankenstein between Language and Cinema* (2 groupes)**

Descriptif

Nous étudierons le roman *Frankenstein* de Mary Shelley dans son intégralité, à côté d'extraits d'œuvres littéraires qui ont influencé le roman, ainsi que d'images et d'extraits d'adaptations cinématographiques.

Textes au programme

- Mary Shelley, *Frankenstein* (texte anglais), éd. M. Hindle, Penguin Classics.
- Mary Shelley, *Frankenstein* (traduction française), éd. J.-P. Naugrette, Le Livre de Poche.

Validation

Contrôle continu oral et écrit, et examen terminal. La participation orale sera prise en compte dans la note du contrôle continu.

- **Allemand : Mme Terrisse et Mme Le Touze**

Descriptif

Le cours d'allemand est organisé en deux parties : la moitié des cours sera de la pratique orale, mené sous la houlette de Mélanie Le Touze. Vous parcourrez des villes en Allemagne à la rencontre de leurs histoires et leur diversité. Le but sera de développer votre capacité de débattre, d'exprimer votre opinion sur des sujets concernant la vie quotidienne en Allemagne et de mettre en pratique les bases grammaticales que vous revoyez dans la seconde partie du cours consacrée à la version, tout en passant par des jeux de rôles, des créations d'histoires et l'utilisation des médias contemporains en allemand.

La seconde moitié, organisée par Bénédicte Terrisse, sera consacrée à de la version, c'est-à-dire à la traduction de textes littéraires de langue allemande en français. L'exercice permettra à la fois de revoir les bases grammaticales de l'allemand et de pratiquer une forme d'histoire littéraire en se familiarisant avec un corpus de textes cohérents issus de la littérature de RDA.

- **Espagnol : Mme Ruano Martinez**

Descriptif

Les deux heures hebdomadaires sont consacrées, d'une part, à l'approfondissement des connaissances linguistiques et, d'autre part, à l'acquisition des techniques de l'analyse de texte. Les documents étudiés sont représentatifs des grands courants littéraires espagnols et latino-américains du XIX^e siècle (le romantisme et le réalisme) et du XX^e siècle (l'art nouveau/el modernismo, la génération de 98, la

génération de 27, les mouvements d'avant-gardes, la poésie de l'exil et le roman et le théâtre de l'après-guerre).

Objectifs généraux :

- Acquérir un répertoire lexical vaste et varié et une syntaxe complexe pour produire des discours précis, clairs et cohérents sur des contenus littéraires à l'oral et à l'écrit.
- Approfondir la connaissance des aspects socioculturels des pays hispanophones.
- Connaître les auteurs et les œuvres les plus représentatives de l'histoire de la littérature espagnole et latino-américaine dans leur contexte historique et culturel.
- Interpréter les grands textes de la littérature au travers de commentaires argumentés, à l'écrit comme à l'oral.
- Valoriser de manière critique les œuvres de la tradition littéraire hispanique en tant qu'exemples exceptionnels du patrimoine culturel.
- Développer des techniques méthodologiques de sélection, de traitement et d'analyse de l'information.

N.B. : Vous avez également la possibilité de suivre les cours de Langue vivante suivants dispensés par la Faculté des Langues et Cultures étrangères (FLCE) :

Italien non débutants

Russe

ET

EC 2 : Culture et compétences numériques

Volume horaire

1 TD de 14 h (7 séances de 2 h)

M. Roux (5 groupes)

L'UE « Culture et compétences numériques » poursuit l'initiation amorcée en L1. Elle permet la compréhension des enjeux juridiques, économiques, sociaux et technologiques et l'appropriation des outils et services numériques permettant de rechercher, analyser, et communiquer des informations ; de produire, créer et exploiter des documents ou données numériques. Cet ensemble de compétences est nécessaire pour mener à bien les activités qu'exige un cursus d'enseignement supérieur.

Elle permet en outre de préparer le passage de la certification PIX.

Une épreuve en ligne permettra de vérifier l'acquisition des compétences.

Validation

	1 ^{ère} session						2 ^e session					
	régime ordinaire				D.A.		régime ordinaire				D.A.	
	C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.	
	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Langue vivante*	25%	25%	50% 2h		100% 2h				100% 2h		100% 2h	
Culture et compétences num			100% 45 mn		100% 45 mn				100% 45 mn		100 % 45 mn	

* Anglais, Allemand ou Espagnol

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

UE 36 : Options (selon spécialisation)

Organisation

2 EC selon spécialisation

Par souci de cohérence, la spécialisation choisie au 3^e semestre (UE 36) devra, sauf exception, être poursuivie au 4^e semestre (UE 46).

L'enseignement de sport peut être substitué à l'EC1 ou à l'EC 2 dans toutes les spécialisations.

ECTS : 5

Coefficient : 5/30

Spécialisation Approfondissement Littéraire

EC 1 : Littérature et cinéma, étude de cas

Volume horaire

1 TD de 36 h (3 h / semaine)

M. Postel : *Hamlet* au cinéma

Descriptif

Dans une approche intermédiaire, le cours confrontera la pièce de Shakespeare et plusieurs adaptations cinématographiques, dont, en détail, le film noir de Kurosawa, la critique politique de Grigori Kozintsev et le film d'action de Zeffirelli.

Œuvres au programme

- William Shakespeare, *Hamlet*. De préférence dans cette édition : traduction de François Maguin, Flammarion, GF, Bilingue, 2015.
- Kurosawa Akira, *Les salauds dorment en paix* [*Warui yatsu hodo yoku nemuru / 悪い奴ほどよく眠る*], 151 mn, 1960.
- Grigori Kozintsev, *Hamlet* [*Gamlet / Гамлет*], 150 mn, 1964
- Franco Zeffirelli, *Hamlet*, 134 mn, 1990.

EC 2 : Techniques de l'explication de textes

Volume horaire

1 TD de 24 h (2 h / semaine)

M. Zonza

Descriptif

Ce cours s'adresse à tous les étudiants qui se destinent aux concours de l'enseignement (Capes et agrégation) et souhaitent ainsi approfondir la technique de l'explication et acquérir la méthode de la prise de parole. Il s'adresse également à tous ceux qui souhaitent comprendre comment s'écrit un texte, quelle qu'en soit sa nature. Le cours balayera cinq siècles de littérature et s'appuiera sur des textes appartenant principalement aux différents genres littéraires (théâtre, roman et nouvelle, poésie, maximes, sermons, autobiographies et mémoires, lettres, etc.), en précisant quelles sont les diverses tonalités (le pathétique, l'ironie, le burlesque, la polémique, l'épidictique, l'épique, le tragique, le comique...). Apprendre à

interroger un texte, tel sera l'enjeu du cours. Chaque explication donnera ainsi lieu à un élargissement générique, historique, culturel, stylistique ou rhétorique et le travail sera à la fois individuel (la préparation d'une explication à la maison et sa présentation en cours) mais aussi collectif puisque nous travaillerons tous ensemble sur quelques lignes pour acquérir les bons réflexes.

Quelques éléments bibliographiques :

Aquien, Michèle, *Dictionnaire de poésie*, Livre de Poche

Buffard-Moret, Brigitte, *Introduction à la stylistique*, A. Colin

Molinié, Georges, *Dictionnaire de rhétorique*, Livre de Poche

Lexique des termes littéraires, Livre de Poche, sous la direction de M. Jarrety.

OU

Spécialisation Professorat des écoles

EC 1 : Mathématiques et géographie

Volume horaire

2 TD de 12 h chaque

Mme Burguin-Gleize : Mathématiques

Descriptif

Rappels de mathématiques (arithmétique et géométrie élémentaire) en vue de la préparation au concours de Professeur des écoles.

ET

M. Audic : Géographie

Descriptif

Une initiation à la géographie dans la perspective de la préparation au concours de Professeur des écoles ; il s'agit de revoir les notions et méthodes essentielles de la géographie, à l'aune de l'épreuve du concours. L'enseignement portera essentiellement sur la France.

Puisqu'il s'agit de TD, les méthodes utilisées seront essentiellement celles du commentaire de documents (cartes, textes, graphiques, images).

Le contrôle des connaissances comportera deux épreuves, l'une d'une vingtaine de minutes, aux alentours de la 4^e séance, l'autre d'une heure environ lors de la dernière séance.

Programme

- Paysages urbains en France
- Les industries sur le territoire français
- Les paysages naturels
- La population française
- Les paysages touristiques en France
- Les paysages ruraux

Bibliographie

- P. Baud, S. Bourgeat, C. Bras, *Dictionnaire de géographie*, Hatier
- *Atlas du XXI^e siècle*, Nathan

EC 2 : Éducation comparée

Volume horaire

1 CM de 24 h

M. Urbanski

Descriptif

Ce cours vise à initier les étudiants aux comparaisons internationales en éducation. Trois domaines sont privilégiés : les savoirs scolaires, les inégalités, la relation école-société. On abordera des modèles historiques (libéral, républicain, communautarien), et plusieurs rapports possibles à l'école selon les pays et les contextes : compétition, coopération, prise en compte ou non de la « diversité ». Des études de textes permettront d'envisager plusieurs approches : qualitative, quantitative, sociologique et anthropologique.

Bibliographie

- Dubet François, Duru-Bellat Marie, Véréout Antoine, *Les Sociétés et leur école*, Paris, Seuil, 2010.
- *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, n° 50, 2009 : dossier « En classe : pratiques pédagogiques et valeurs culturelles », <https://ries.revues.org/465>

OU

Spécialisation Métiers du livre

EC 1 : « Des tablettes au livre » (Histoire du livre I)

Volume horaire

24 h de TD (2 h / semaine)

Mme Grande

Descriptif

Le cours prendra la forme d'une réflexion historique et théorique sur les transformations des supports de l'écrit, de leur fabrication, de leur propagation et de leur utilisation de l'Antiquité jusqu'aux débuts de l'époque moderne. On partira des tablettes mésopotamiennes et des rouleaux de papyrus égyptiens, pour constater l'expansion des manuscrits à l'époque antique, avant l'apparition du *codex* et des ouvrages enluminés au Moyen Âge ; la découverte et l'essor des artisanats du papier, de l'imprimerie, et de l'édition au XVI^e siècle introduiront aux débuts de la diffusion de masse aux XVII^e et XVIII^e siècles.

Notre perspective sera diachronique, mais conduira à réfléchir sur le rôle des différentes sortes d'écritures et de supports, sur la place du livre dans la société suivant les époques, sur les manières de le conserver dans des bibliothèques. On réfléchira en même temps sur les rapports variables des lecteurs aux écrits, en liaison avec leur facilité d'accès, sur les centres d'intérêt auxquels ils correspondent au fil des siècles : non seulement le goût pour les textes littéraires, dont les genres évoluent beaucoup, mais le souci de préserver des traditions et des croyances, de répandre l'instruction ou les savoirs scientifiques, de diffuser des opinions, ou encore de distraire.

Une ou deux séances seront organisées pour permettre aux étudiant-e-s de découvrir personnellement des ouvrages anciens, et mettre en application des éléments de bibliographie matérielle.

EC 2 : Panorama du monde du livre au XXI^e siècle

Volume horaire

1 TD de 24 h (2 h / semaine)

M. Goudeau

Descriptif

Comment la traditionnelle chaîne du livre est-elle devenue un éco-système dont tous les éléments sont inter-dépendants ? Découverte de quelques débats récents et importants pour comprendre le monde du livre au XXI^e siècle :

- professionnels de la création (écriture, traduction, illustration...) : précarité, statuts multiples et formes de rémunération ;
- regards sur la petite édition indépendante : pourquoi concevoir un produit éditorial, comment le diffuser ;
- vente du livre : comprendre la librairie indépendante comme un acteur culturel ;
- les bibliothèques aux prises avec le participatif : repenser les missions et la relation aux usagers ;
- manifestations littéraires et action culturelle : qu'est-ce que la médiation du livre ?
- le livre à la croisée du marchand et du culturel : comprendre les politiques culturelles et la philosophie des subventions. Le financement de projet ;
- se former aux métiers du livre : petit guide pour éviter les surprises à l'usage des étudiants qui veulent poursuivre dans le domaine.

OU

Spécialisation Information et Communication

EC 1 : Littérature et cinéma, étude de cas

Volume horaire

1 TD de 36 h (3 h / semaine)

M. Postel : *Hamlet* au cinéma

Descriptif

Dans une approche intermédiaire, le cours confrontera la pièce de Shakespeare et plusieurs adaptations cinématographiques, dont, en détail, le film noir de Kurosawa, la critique politique de Grigori Kozintsev et le film d'action de Zefirelli.

Œuvres au programme

- William Shakespeare, *Hamlet*. De préférence dans cette édition : traduction de François Maguin, Flammarion, GF, Bilingue, 2015.
- Kurosawa Akira, *Les salauds dorment en paix* [*Warui yatsu hodo yoku nemuru / 悪い奴ほどよく眠る*], 151 mn, 1960.
- Grigori Kozintsev, *Hamlet* [*Gamlet / Гамлет*], 150 mn, 1964
- Franco Zefirelli, *Hamlet*, 134 mn, 1990.

EC 2 : Panorama du monde du livre au XXI^e siècle

Volume horaire

1 TD de 24 h (2 h / semaine)

M. Goudeau

Descriptif

Comment la traditionnelle chaîne du livre est-elle devenue un écosystème dont tous les éléments sont interdépendants ? Découverte de quelques débats récents et importants pour comprendre le monde du livre au XXI^e siècle :

- professionnels de la création (écriture, traduction, illustration...) : précarité, statuts multiples et formes de rémunération ;
- regards sur la petite édition indépendante : pourquoi concevoir un produit éditorial, comment le diffuser ;
- vente du livre : comprendre la librairie indépendante comme un acteur culturel ;
- les bibliothèques aux prises avec le participatif : repenser les missions et la relation aux usagers ;
- manifestations littéraires et action culturelle : qu'est-ce que la médiation du livre ?
- le livre à la croisée du marchand et du culturel : comprendre les politiques culturelles et la philosophie des subventions. Le financement de projet ;
- se former aux métiers du livre : petit guide pour éviter les surprises à l'usage des étudiants qui veulent poursuivre dans le domaine ;

Sport 1

Le statut de ce cours est particulier : il ne rentre pas dans le cadre d'une spécialisation, mais peut se substituer à un enseignement d'EC 1 ou d'EC 2 de l'UE 36 quelle que soit la spécialisation.

Les cours sont dispensés par le SUAPS (Service universitaire des activités physiques et sportives). Ils ont lieu le lundi après-midi, le vendredi matin ou le vendredi après-midi (informations au tableau d'affichage « sport » de votre UFR).

Module de 24 h comprenant de la pratique physique et des enseignements théoriques en rapport avec les activités proposées : badminton, danse contemporaine, salsa, condition physique, volley-ball, escalade, gym tonique, jujitsu, gestion du stress, VTT, boxe française, aviron, yoga. La liste précise et les contenus par activités sont disponibles au secrétariat du SUAPS (3 bd Guy Mollet).

ATTENTION : Inscription en 1^{er} lieu à votre scolarité puis dans un 2^e temps au secrétariat du SUAPS pour le choix de l'activité ; le nombre de places par activité est limité et la présence en cours est obligatoire.

Les cours sont ouverts à tous niveaux de pratique.

Validation

	1 ^{ère} session						2 ^e session					
	régime ordinaire				D.A.		régime ordinaire				D.A.	
	C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.	
	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Litt. et cinéma	100%					100%			100% 2h		100% 2h	
Math et Géo	100%					100%			100% 2h		100% 2h	
Des tablettes au livre			100% 2h		100% 2h				100% 2h		100% 2h	
Tech explication textes		100%				100%				100%		100%
Education comp.			100% 2h		100% 2h				100% 2h		100% 2h	
Panorama édition	100%					100%			100% 2h		100% 2h	
Sport 1	Voir STAPS											

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

Répartition semestrielle des enseignements

LICENCE 2^o ANNEE (L2)

SEMESTRE 4 (S 4)

	Approfondissement littéraire	Professorat des écoles	Métiers du livre	Information-Communication	Lettres-Langue
3 UE communes à toutes les spécialisations	UE 41 Littérature française du Moyen Âge 1 CM + 1 TD				
	UE 42 Littérature du XVI ^e siècle 1 CM + 1 TD				
	UE 43 Littérature comparée 1 TD				
1 UE	UE 44 Langue et civilisation de l'Antiquité 1 bloc TD Langue antique OU 1 CM « Aspects de la littérature ancienne 2 » + 1 TD thématique			UE 44 Expressions graphiques 1 TD	Pour les autres enseignements voir à la faculté des Langues (FLCE)
1 UE (2 EC)	UE 45 Langue vivante et Ouvertures professionnelles - EC 1 : TD Langue vivante - EC 2 : 1 TD Ouvertures professionnelles				
1 UE Options (2 EC)	UE 46 AL : - EC 1 : 1 TD Ancien français et stylistique pour les concours - EC 2 : 1 TD Les paralittératures	UE 46 PE : - EC 1 : 1 TD Mathématiques - EC 2 : 1 TD Littérature de jeunesse : texte et image	UE 46 ML : - EC 1 : 1 TD Du livre à la tablette (Histoire du livre 2) - EC 2 : 1 TD Les paralittératures	UE 46 IC : - EC 1 : 1 TP Atelier création sonore - EC 2 : 1 TD Théories de la communication	
L'un des 2 EC peut être remplacé par Sport 2 (auprès du SUAPS)					

UE 41 : Littérature et langue du Moyen Âge

Organisation et volume horaire

1 CM de 18 h (1 h 30 / semaine) et 1 TD de 24 h au choix (2 h / semaine)

Crédits ECTS : 5 Coefficient : 5/30

CM

Mme Donnat-Aracil : Écritures de la courtoisie du XII^e au XIV^e siècle

Descriptif

Définie par Marie-Noëlle Toury comme « un des mots clefs de la civilisation médiévale », la *courtoisie* désigne l'ensemble des valeurs – morales, humaines et littéraires – autour desquelles l'aristocratie médiévale s'est construite une identité sociale forte, se distinguant de la masse des *vilains* par son mode de vie raffiné et sa noblesse de cœur. L'opposition entre *courtoisie* et *vilenie* a structuré l'imaginaire littéraire d'un grand nombre de textes qui, du XII^e au XIV^e siècle, réécrivent, interrogent, voire subvertissent l'éthique chevaleresque dont la *courtoisie* se veut porteuse. En se concentrant sur une période allant de Chrétien de Troyes à Guillaume de Machaut, ce cours proposera un aperçu des regards jetés sur les valeurs courtoises par les différents genres narratifs, du roman arthurien à la littérature « urbaine », en passant par le fabliau ou le récit de miracle. À travers ce panorama des diverses manières dont la courtoisie a été perçue, pensée, ou mise à distance, nous analyserons les enjeux génériques et littéraires, mais aussi socio-historiques, de ces multiples métamorphoses.

Textes au programme

Un corpus de textes sera distribué au fil du cours

TD

Dans tous les groupes de TD proposés, l'étude de la langue médiévale s'appuiera sur le manuel suivant, qu'il est indispensable de se procurer en sus du texte au programme :

Claude Thomasset, Karin Ueltschi, *Pour lire l'ancien français*, 3^e édition, Armand Colin « 128 », 2015.

M. Simonini : Chrétien de Troyes, *Le Chevalier de la charrette* (1 groupe)

Descriptif

L'étude de ce roman du XII^e siècle nous permettra de pénétrer dans l'univers fictionnel arthurien ainsi que dans l'imaginaire créatif de son auteur, Chrétien de Troyes, dont les œuvres sont à l'origine de la forme romanesque moderne. Cœur de nombreuses réécritures postérieures (dont notamment les mises en prose cycliques du XIII^e siècle), le roman de « Lancelot » met en scène le personnage d'un chevalier nouveau, son amour pour la reine Guenièvre et ses multiples aventures.

Texte au programme

Chrétien de Troyes, *Le Chevalier de la charrette*, édité et traduit par Charles Méla, Le Livre de Poche « Lettres Gothiques » n° 4527.

Bibliographie

Une bibliographie détaillée sera distribuée au début du semestre.

Les élèves intéressés peuvent regarder des films médiévalisants, dont notamment : R. Bresson, *Lancelot du Lac* ou Éric Rohmer, *Perceval Le Gallois*.

Mme Gaucher-Rémond : Chrétien de Troyes, *Le Chevalier au lion* (1 groupe)

Descriptif

Récit d'amour et de chevalerie, folklore breton, symbolisme des bestiaires, humanisme du XII^e siècle... : cette œuvre suscite des lectures plurielles, au carrefour du réel et de l'imaginaire, et porte la signature d'un écrivain novateur, à l'origine du roman français.

Texte au programme

Chrétien de Troyes, *Le Chevalier au lion*, édition bilingue établie, traduite, présentée et annotée par Corinne Pierreville, Paris, Honoré Champion (collection « Champion Classiques - Moyen Âge » n°42), 2016.

Bibliographie

- Dufournet (Jean) dir., *Le Chevalier au lion de Chrétien de Troyes. Approches d'un chef-d'œuvre*, Paris, Champion (collection « Unichamp » n°20), 1988.

- Houdebert (Aurélien), Lambert (Pauline), *Chrétien de Troyes. Le Chevalier au lion*, Paris, Atlande (collection « Clefs concours – Lettres médiévales »), 2017 (surtout p. 101-189).

Mme Blot :

Le Programme sera communiqué ultérieurement.

Validation

	1 ^{ère} session						2 ^e session					
	régime ordinaire				D.A.		régime ordinaire				D.A.	
	C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.	
	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Littérature et langue du Moyen Age	40% TD		20% 1h (CM) 40% 4h (TD)		30% 1h (CM) 70% 4h (TD)				100% 3h CM+TD		100% 3h CM+TD	

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

UE 42 : Littérature française du XVI^e siècle

Organisation et volume horaire

1 CM de 18 h (1 h 30 / semaine) et 1 TD de 18 h au choix (1 h 30 / semaine)

Crédits ECTS : 5 Coefficient : 5/30

CM

M. Méniel : La poésie à la Renaissance

Descriptif

Ce cours invite les étudiants à un parcours à travers la poésie française de la Renaissance : les grands rhétoriciens, Marot, Scève, Louise Labé, Ronsard, Du Bellay, Aubigné. Ce parcours sera l'occasion de distinguer les modes (l'épique et le lyrique), les genres (l'épigramme, l'églogue, l'épigramme, l'hymne, l'épopée,...) et les formes poétiques (le chant royal, le rondeau, la ballade, l'ode, le sonnet,...). Au fil du parcours seront abordées certaines questions théoriques : vérité et fiction, imitation et innovation, inspiration et travail poétique.

Les étudiants devront se procurer et étudier par eux-mêmes les « Élégies » et les « Sonnets » de Louise Labé.

Texte au programme

Louise Labé, « Élégies » et « Sonnets » dans *Œuvres complètes*, édition, préface et notes de François Rigolot, GF Flammarion, 2004, p. 105-135.

Bibliographie critique

- Aquien, Michèle, *Dictionnaire de poétique*, Paris, Librairie Générale Française (Le livre de Poche), 1993.
- Aulotte, Robert (dir.), *Précis de littérature française du XVI^e siècle. La Renaissance*, Paris, PUF, 1991.
- Lestringant, Frank et Zink, Michel (dir.), *Histoire de la France littéraire*, t. I. *Naissances, Renaissances (Moyen Âge-XVI^e siècle)*, Paris, PUF, 2006.
- Lestringant, Frank, Rieu, Josiane et Tarrête, Alexandre, *Littérature française du XVI^e siècle*, Paris, PUF, 2000.
- Martin, Daniel, *Louise Labé. Débat de folie et d'amour, Élégies, Sonnets*, Neuilly, Atlande, 2004.
- Pantin, Isabelle, *La Poésie du XVI^e siècle*, Paris, Bréal, 2003.
- Simonin, Michel et Grente, Georges (dir.), *Dictionnaire des Lettres Française. Le XVI^e siècle*, Paris, Fayard et Librairie Générale Française, 2001.

TD

M. Méniel : Joachim Du Bellay, *Les Regrets* (1 groupe)

Descriptif

Ce TD proposera une lecture problématique du recueil le plus important et le plus singulier de Joachim du Bellay, les *Regrets*. Du Bellay est un des poètes les plus lucides sur les enjeux littéraires et culturels qu'engage la pratique de la poésie, et il le manifeste dans son œuvre poétique tout autant que dans la

Deffense, et illustration de la langue françoise (1549). A partir d'une réflexion sur l'imitation, pratique fondamentale dans la littérature et la théorie littéraire de la Renaissance, il interroge la situation de la poésie française de son temps. L'analyse de sonnets des *Regrets* permettra d'aborder notamment les questions de l'imitation, de la traduction, de la construction d'une littérature nationale, de la création de nouvelles normes poétiques, et de l'élaboration d'une œuvre personnelle. Elle nous conduira aussi à réfléchir sur le statut et le rôle du poète et de la poésie au XVI^e siècle.

Nous utiliserons le volume de la collection Le Livre de Poche classique, qu'il est nécessaire d'acquérir.

Texte au programme

Joachim du Bellay, *Les Regrets*, suivi de *Les Antiquités de Rome, Le songe*, éd. François Roudaut, Paris, Librairie générale française (Le Livre de poche. Classique), 2002. Il est nécessaire de venir avec cette édition dès la première séance.

Lectures critiques

Lire l'introduction de François Roudaut. On peut aussi consulter un article de 14 pages seulement disponible en ligne sur le site JStor, accessible à partir de l'intranet et de Nantilus : François Rigolot, « Du Bellay et la poésie du refus », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, t. 36, n° 3 (1974), p. 489-502

Mme Donnat-Aracil : Marguerite de Navarre, *L'Heptaméron* (1 groupe)

Descriptif

Retenus pendant dix jours dans un monastère par de graves intempéries, cinq hommes et cinq femmes de la bonne société décident de passer le temps en se réunissant, chaque après-midi, pour se conter les uns aux autres des histoires plaisantes et vraies. En entreprenant la rédaction de *L'Heptaméron*, Marguerite de Navarre donne ses lettres de noblesse à un genre en pleine floraison, le recueil de nouvelles. Ce TD sera l'occasion d'analyser les ambiguïtés génériques de cette œuvre posthume, que son caractère inachevé autant que sa structure polyphonique rendent énigmatique.

Texte au programme

Marguerite de Navarre, *L'Heptaméron*, éd. Simone de Reyff, Flammarion (coll. « GF »), 1982.

XXXX : programme en attente (1 groupe sous réserve d'ouverture)

Validation

	1 ^{ère} session						2 ^e session					
	régime ordinaire				D.A.		régime ordinaire				D.A.	
	C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.	
	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Littérature Française XVI ^e	40% TD		20% 1h (CM) 40% 4h (TD)		30% 1h (CM) 70% 4h (TD)				100% 3h CM+TD		100% 3h CM+TD	

Légende : C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

UE 43 : Littérature comparée : littérature et arts

Organisation et volume horaire

1 TD de 48 h au choix (4 h / semaine, réparties en 2 cours de 2 h)

ECTS : 7

Coefficient : 7/30

M. Postel : Le mythe des Quarante-sept rōnins dans le théâtre, le roman, l'estampe et le cinéma, au Japon et en Occident (1 groupe)

Descriptif

1701 : Asano, le seigneur d'Akō, est condamné par le shōgun à s'ouvrir le ventre, pour avoir vengé son honneur de guerrier. 1703 : quarante-sept anciens vassaux d'Asano meurent à leur tour par seppuku, pour avoir vengé leur maître. À l'origine un fait divers des annales du palais shōgunal d'Edo (Tōkyō), l'histoire des Quarante-sept rōnins devient rapidement un mythe qui se développe d'abord au Japon, puis en Occident.

Le cours consiste à suivre l'évolution du mythe au Japon, à travers deux pièces (Chikamatsu et Namiki), des estampes, un roman populaire (Osaragi), une nouvelle moderniste (Akutagawa) et deux films (Mizoguchi et Inagaki), puis en Occident à travers six adaptations : deux chroniques (Mitford et Loti), un poème (MacClatchie), une pièce (Bourde), un roman (Soulié), un récit (Borges) et un film (Rinsch).

Les étudiants doivent obligatoirement avoir lu la pièce japonaise *Kanadehon Chūshingura* (n° 2 ci-dessous) et *Un Jour, Ōishi Kuranosuke* de Akutagawa (5) ainsi que la chronique de Loti (10), *Les 47 Rōnin* de Soulié de Morant (12) et *Le peu civil Maître de Cérémonies* de Borges (13). Les autres textes, films et estampes feront l'objet d'exposés et d'études en cours.

Le seul ouvrage à acheter obligatoirement est le roman de Soulié de Morant (12). Les autres textes sont fournis sur Madoc.

Programme

Domaine japonais :

Chikamatsu Monzaemon, *Kenkō* et *L'Échiquier* (1710) (sur Madoc) ;

Miyoshi, Shōraku ; Namiki, Senryū ; Takeda, Izumo, *Kanadehon Chūshingura* (1748) (sur Madoc)

Dix séries d'estampes illustrant cette pièce, réalisées par les artistes suivants au XIX^e siècle : Eisen, Hiroshige (2 séries), Hokusai (3 séries), Kunisada, Masayoshi, Shun'ei et Yoshitora (sur Madoc).

Osaragi Jirō, *Les 47 Rōnins* [1927], Arles, Philippe Picquier, 2007 (extraits étudiés en cours)

Akutagawa Ryūnosuke, *Un Jour, Ōishi Kuranosuke* [1917], dans *La Vie d'un Idiot et autres Nouvelles* (sur Madoc)

Mizoguchi Kenji, *Les 47 Rōnins* (1941-1942), 214 mn (extraits visionnés en cours)

Inagaki Hiroshi, *Chūshingura* (1962), 207 mn (extraits visionnés en cours).

Domaine anglais :

Freeman-Mitford, Algernon, Bertram (Lord Redesdale), *The Forty-Seven Rōnins*, dans *Tales of Old Japan* (1871) (sur Madoc)

Thomas McClatchie, *Hayano Kampei* [1879], in *Japanese Plays (Versified)* (1890) (sur Madoc)

Domaine français :

Pierre Loti, "Les Tombeaux des samourais", dans *Le Monde illustré* (1888), puis dans *Japoneries d'automne* (1889)

Paul Anthelme Bourde, *L'Honneur japonais*, dans *L'Illustration théâtrale*, 1912 (étudié en cours)

George Soulié de Morant, *Les 47 Rōnin, le Trésor des loyaux Samurais, d'après les anciens textes du Japon* [1927], Budo éditions, éditions de l'Éveil, 2007 (à se procurer)

Domaine hispano-américain :

Jorge Luis Borges, *Le peu civil Maître de Cérémonies : Kotsuké no suké* (1933), dans *Histoire de l'Infamie. Histoire de l'Éternité* (sur Madoc)

Domaine américain :

Carl Rinsch, *47 Ronin*, 127 mn, 2013 (extraits visionnés en cours)

Mme Lombez : Introduction à l'histoire et aux pratiques de la traduction littéraire européenne de l'Antiquité à nos jours (1 groupe)

Descriptif

Si la littérature étrangère n'a jamais cessé d'enrichir la culture européenne, elle le doit majoritairement à l'activité inlassable menée par les traducteurs au fil des âges. La littérature comparée, dans son enseignement, se fonde d'ailleurs elle-même, en grande partie, sur l'étude de textes en traduction. Mais comment a-t-on traduit les grandes œuvres de la littérature mondiale que nous lisons en France ? « Translation », « imitation », « traduction littérale », « (in)fidélité » : autant de notions qui demandent à être explicitées et replacées dans des contextes culturels et socio-historique précis. Ce cours proposera un panorama des points de vue et des pratiques de la traduction littéraire occidentale depuis l'Antiquité gréco-latine jusqu'à nos jours, en s'appuyant aussi bien sur les propos des traducteurs eux-mêmes (préfaces et autres paratextes) que sur des exemples concrets de traductions et de retraductions en français d'œuvres littéraires majeures de la *Weltliteratur*. On s'intéressera à des textes et genres variés (prose, poésie, littérature de jeunesse, Bible) ainsi qu'aux questions éditoriales liées au « marketing » des traductions (choix d'illustrations en couverture) et aux profils des traducteurs/traductrices à travers les siècles. Seront également discutées les modalités d'une « critique des traductions » dans le cadre de la pratique du commentaire comparé de textes traduits.

Les photocopies des textes étudiés seront fournies

Bibliographie indicative

- Ballard, M., *Histoire de la Traduction. Repères historiques et culturels*, Traducto, De Boeck, 2013.
- Berman, A., *Pour une critique des traductions – John Donne*, Paris, Gallimard, 1995.
- Etkind, E., *Un art en crise. Essai de poétique de la traduction poétique*, Lausanne, L'Age d'Homme, 1982.
- Eco, U., *Dire presque la même chose*, Grasset, Paris, 2007.
- Guidère, M., *Introduction à la traductologie. Penser la traduction : hier, aujourd'hui, demain*, Louvain, De Boeck, Traducto, 2008.
- Meschonnic, H., *Poétique du traduire*, Lagrasse, Paris, 1999.
- Mounin, G., *Les Belles Infidèles*, Paris, Cahiers du Sud, 1955.
- Steiner, G., *Après Babel (Une poétique du dire et de la traduction)*, Albin Michel, Paris, 1978.

Validation

	1 ^{ère} session						2 ^e session					
	régime ordinaire				D.A.		régime ordinaire				D.A.	
	C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.	
	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Littérature comparée	60%		40% 4h		100% 4h				100% 2h		100% 2h	

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

UE 44 : Langue et civilisation de l'Antiquité ou Expressions graphiques

Les étudiants en spécialisation Information-Communication suivent l'enseignement dédié « Expressions graphiques »

Tous les autres suivent les enseignements de Langue et civilisation de l'Antiquité

ECTS : 4 Coefficient : 4/30

Expressions graphiques et visuelles (pour Info-Com)

Volume horaire

TD de 24 h de TD (8 séances de 3 h hebdomadaires)

Mme Hébuterne

Le cours aborde dans une première partie la composition du message graphique à partir d'une approche esthétique et fonctionnelle. L'histoire du graphisme dans le XX^e siècle sera aussi évoquée. Dans un deuxième temps le cours abordera les principaux logiciels graphiques dans le but de familiariser les étudiants à la conception et à la réalisation de visuels.

OU

Langue et civilisation de l'Antiquité

Ces cours sont dispensés par le Département de Lettres anciennes (Secrétariat : bureau 109.6).

Les étudiants ont le choix entre plusieurs enseignements. Ils peuvent :

- poursuivre l'apprentissage du latin (niveau débutant ou niveau continuant) : bloc langue et littérature latines
- poursuivre l'apprentissage du grec ancien (niveau débutant ou niveau continuant) : bloc langue et littérature grecques
- choisir des enseignements liés à la littérature et à la culture des mondes antiques, sans langue ancienne : bloc littératures et cultures antiques

Remarques importantes

* Les étudiants qui ont suivi en L1 le cours « Langue latine débutant » ou le cours « Langue grecque débutant » (EC 2 de l'UE 23) ne peuvent pas choisir *Langue et littérature latines* ou *Langue et littérature grecques*.

* Les étudiants qui ont pris *Latin débutant, Langue et Textes A&B* ou *Grec débutant, Langue et Textes A&B* en première année ont deux possibilités :

- continuer à suivre le même enseignement en deuxième année
- choisir les enseignements de **Littératures et cultures antiques**.

NB : Ceux qui abandonnent l'étude d'une langue ancienne ne pourront pas la reprendre en troisième année. Ils suivront forcément le cours général du niveau le plus simple (*Aspects de la littérature ancienne*, 1 h 30 hebdomadaire, qui ne comporte pas l'étude de la langue). Il faut donc bien réfléchir à son choix, si l'on souhaite se présenter plus tard au CAPES ou à l'agrégation de Lettres modernes.

A. Langue et littérature latines

Ces cours sont destinés plus particulièrement aux étudiants qui sont attirés par les langues anciennes, ainsi qu'à ceux qui envisagent de passer le CAPES ou l'agrégation de Lettres modernes.

Les étudiants ont le choix entre 2 niveaux :

- niveau « **débutant** » (suite de *latin débutant langue et textes 1 et 2*) où ils poursuivent l'apprentissage systématique commencé en L1 ;
- **niveau « continuant »** (suite de *langue latine continuant 1 et 2*), réservé à ceux qui ont fait du latin au collège et au lycée ;

- **Niveau « débutant »** (pour les étudiants n'ayant pas fait de latin dans le secondaire ou en ayant interrompu rapidement l'étude) :

LATIN DÉBUTANT 4 LANGUE ET TEXTES (3 h 30 hebdomadaires) : cours de **M. Le Blay** (suite du cours « initiation au latin » de L1)

Manuel : Déléani et Vermander, *Initiation à la langue latine et à son système*, Tome 1, éd. SEDES

Dictionnaire : Gaffiot, *Dictionnaire latin-français*, Hachette (l'abrégé du Gaffiot n'est pas suffisant)

- **Niveau « continuant »** :

2 enseignements obligatoires :

LANGUE LATINE 4 CONTINUANT (2 h hebdomadaires) : cours de **M. Maréchaux**

Le cours propose un approfondissement des connaissances grammaticales acquises en L1 et initie les étudiants à la traduction française de textes latins de difficulté moyenne ; Les étudiants sont invités à faire des lectures suivies de textes latins classiques (Cicéron, Salluste, Virgile, Ovide, Tite-Live, Sénèque, etc.) et sont initiés au thème d'imitation. Les instruments de travail qu'il faut posséder sont en priorité :

- une grammaire latine (celle de Morisset, Gason, Thomas et Baudiffier, Paris, Magnard, 1993 ou celle de Lucien Sausy, Paris, Eyrolles, 2010).
- Le grand Gaffiot, dictionnaire latin-français, revu sous la direction de Pierre Flobert, Paris, Hachette, 2000. Une version électronique est disponible : édition numérique 2016 du Gaffiot revu et augmenté par V. M. Komarov, téléchargeable en format PDF à partir du site de Gérard Gréco à l'adresse suivante : <http://gerardgreco.free.fr/spip.php?article43>.

ET

TEXTES LITTÉRAIRES LATINS (1 h 30 hebdomadaire) : cours de **M. Le Blay**

L'objet de ce cours est l'étude et le commentaire d'une œuvre littéraire latine. Le travail se fait à partir d'une édition bilingue.

Texte au programme :

Catulle, *Poésies*.

Transmises sous l'intitulé *Carmina*, les 116 pièces en vers de Catulle (84 / vers 54 av. J.-C.) sont l'œuvre d'un riche aristocrate romain ayant choisi de consacrer sa vie aux lettres. Même si l'inspiration érotique prédomine, ces compositions d'une grande variété illustrent les différentes formes de l'inspiration poétique héritées de la tradition grecque et alexandrine.

Ouvrage à se procurer pour la rentrée : Catulle, *Poésies*, trad. J.-P. Néraudau, Les Belles Lettres, Collection « Classiques en poche » (édition bilingue).

B. Langue et littérature grecques

Ces cours sont destinés plus particulièrement aux étudiants qui sont attirés par les langues anciennes, ainsi qu'à ceux qui envisagent de passer l'agrégation de Lettres modernes.

Les étudiants ont le choix entre 2 niveaux :

- niveau « **débutant** » (suite de *grec débutant langue et textes 1 et 2*) où ils poursuivent l'apprentissage systématique commencé en L1 ;
- **niveau « continuant »** (suite de *langue grecque continuant 1 et 2*), réservé à ceux qui ont fait du grec au collège et au lycée ;

- **Niveau « débutant »** (pour les étudiants n'ayant pas fait de grec dans le secondaire ou en ayant interrompu rapidement l'étude) :

GREC DÉBUTANT 4 LANGUE ET TEXTES (3 h 30 hebdomadaires) : cours de M. Mineo (suite du cours « initiation au grec » de L1)

Manuel utilisé : *Hermaion. Initiation au grec ancien*, Jean-Victor Vernhes, Paris, 1999.

- **Niveau « continuant »** :

2 enseignements obligatoires :

LANGUE GRECQUE 2 CONTINUANT (2 h hebdomadaires) : cours de **Mme Tresch**

Objectif :

- enrichir son expérience directe, pratique, et diversifiée de la traduction des textes grecs ;
- conforter ses connaissances grammaticales ;
- se familiariser avec les méthodes et outils de travail nécessaires pour avoir accès aux textes en toute autonomie.

Programme :

Traduction de textes de poésie (théâtre d'Euripide et de Sophocle, textes homériques)

Conseils préparatoires :

- pratiquer le « petit-grec » (travail avec les textes en version originale et en version traduite en parallèle) sur des œuvres plaisantes de la littérature grecque ; au besoin, utiliser les traductions juxtalinéaires des œuvres disponibles en ligne (ex : le site juxta.free.fr).
- procéder à des révisions grammaticales concrètes et pratiques, en utilisant des manuels qui comportent exercices et corrigés : par exemple, Joëlle Bertrand, *La Grammaire grecque par l'exemple*, éd. Ellipses.

ET

TEXTES LITTÉRAIRES GRECS (1 h 30 hebdomadaire) : cours de **Mme Tresch**

Objectifs :

- être capable de commenter, analyser, c'est-à-dire donner du sens, à tout extrait d'une œuvre de la littérature grecque ;
- connaître les enjeux narratifs, littéraires et mythologiques des textes « fondateurs » de la civilisation grecque que sont la *Théogonie* d'Hésiode et les chants homériques ;
- enrichir sa culture.

Programme :

Extraits d'œuvres variées (prose et poésie), dont extraits de l'*Illiade*, de l'*Odyssée* (Homère) et de la *Théogonie* (Hésiode).

Conseils préparatoires :

- lire les œuvres de la littérature grecque en traduction (celles qui plaisent) ;
- prendre soin de sa culture personnelle (être ouvert aux différentes manifestations culturelles et scientifiques organisées au sein de l'Université ou de la ville de Nantes).

C. Littératures et cultures antiques

Ces enseignements concernent les étudiants qui n'envisagent pas de se présenter au concours de l'agrégation ni à l'épreuve orale « latin pour Lettres modernes » du CAPES et ne souhaitent pas acquérir une connaissance approfondie de la langue latine.

Littératures et cultures antiques comporte 2 enseignements :

- un enseignement obligatoire :

ASPECTS DE LA LITTÉRATURE ANCIENNE 2 (1 h 30 hebdomadaire) : cours de **Mme Tirel**

Le cours se présente sous la forme d'un panorama du théâtre dans l'Antiquité abordé chronologiquement depuis ses origines jusqu'à sa condamnation à l'ère chrétienne. Tout au long de ce parcours seront présentés tour à tour les principaux auteurs et œuvres qui nous sont parvenus. Deux pièces feront également l'objet d'une étude plus approfondie : *Antigone* de Sophocle et *La Marmite* de Plaute, donnant ainsi l'occasion de réfléchir à la résonance de la culture antique au travers des littératures française et étrangère.

Afin de faciliter ce travail, les étudiants devront se procurer et lire attentivement une édition de chacune des deux pièces mentionnées ci-dessus. Celles qui serviront de référence pour la pagination sont les suivantes :

- Sophocle, *Théâtre complet*, présentation et traduction par Robert Pignarre, Garnier Flammarion, Paris, 1964.
- Plaute, *Théâtre complet*, tome I, édition et traduction par Pierre Grimal, Folio classique, Paris, 1991.

ET

- un enseignement à **choisir** parmi deux cours liés aux cultures de l'Antiquité :

PENSER L'HISTOIRE DANS L'ANTIQUITÉ (2 h hebdomadaires) : cours de **M. Amato**

Le cours sera consacré à la présentation des historiens grecs, à partir de l'époque archaïque jusqu'à l'époque tardive avec une ouverture essentielle sur la période byzantine. En plus des manuels de littérature, il sera demandé aux étudiants de s'appuyer sur les textes d'auteur (en traduction française) ainsi que sur une bibliographie spécialisée diffusée en classe ou disponible à la BU.

OU

MYTHOGRAPHIES (2 h hebdomadaires) : cours de **M. Maréchaux**

Descriptif :

Ce cours de deux heures présentera et analysera quelques grands mythes.

- 1) Rappels théoriques : mythologie et mythographies ; l'allégorie et ses avatars.
- 2) Le monde mésopotamien : *Gilgamesh*.

3) Le monde indien : le *Mahabharata*.

4) Le monde iranien : l'*Avesta*, le *Livre des rois* de Ferdowsi, Hésiode et Ovide, chantres des âges de l'humanité.

5) Ovide, une Bible des poètes. Analyse de quelques mythes ovidiens.

6) *Thyeste* de Sénèque : la construction d'un monstre tragique..

7) De la statue animée à l'homme dieu : Talos, Pygmalion, Prométhée, Arachné, Héraclès. Histoire des cyborgs. Étude des films *Robocop*, *Atomic Cyborg*, *Edward Scissorhands*, *300*. *Homo deus* et le transhumanisme.

Validation

	1 ^{ère} session						2 ^e session						
	régime ordinaire				D.A.		régime ordinaire				D.A.		
	C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.		
	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Langue et textes débutant 4*			100% 4h		100% 4h					100% 4h		100% 4h	
Langue continuant*			100% 4h		100% 4h					100% 4h		100% 4h	
Textes littéraires*				100%		100%					100%		100%
Aspects litt ancienne			100% 2h		100% 2h					100% 2h			100% 2h
Penser l'hist dans l'antiquité			100% 2h		100% 2h					100% 2h			100% 2h
Mythographies			100% 2h		100% 2h					100% 2h			100% 2h
Expressions graphiques et visuelles		100%			Pas de DA					100% 1h		Pas de DA	

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

UE 45 : Langue vivante et ouvertures professionnelles

Cette UE se compose de deux EC

ECTS : 4

Coefficient : 4/30

EC 1 : Langue vivante

Organisation et volume horaire

1 TD de 24 h (2 h / semaine)

Les cours de Langue vivante sont dispensés par le Département de Lettres modernes **OU** par la Faculté des Langues.

Le Département de Lettres modernes vous propose le choix entre :

- **Anglais : Mme Paris (2 groupes)**

Descriptif

Tales and Rewritings of Tales.

Un recueil sera fourni en début de semestre.

Validation : contrôle continu oral et écrit (50 %) et examen terminal (50 %).

D.A. : examen 100 %

La participation orale sera prise en compte dans la validation du contrôle continu.

- **Allemand : Mme Terrisse et Mme Le Touze**

Descriptif

Le cours d'allemand est organisé en deux parties : la moitié des cours sera de la pratique orale, mené sous la houlette de Mélanie Le Touze. Vous parcourrez des villes en Allemagne à la rencontre de leurs histoires et leur diversité. Le but sera de développer votre capacité de débattre, d'exprimer votre opinion sur des sujets concernant la vie quotidienne en Allemagne et de mettre en pratique les bases grammaticales que vous revoyez dans la seconde partie du cours consacrée à la version, tout en passant par des jeux de rôles, des créations d'histoires et l'utilisation des médias contemporains en allemand.

La seconde partie, organisée par Bénédicte Terrisse, sera consacrée à de la version, c'est-à-dire à la traduction de textes littéraires de langue allemande en français. L'exercice permettra à la fois de revoir les bases grammaticales de l'allemand et de pratiquer une forme d'histoire littéraire en se familiarisant avec un corpus de textes cohérents issus de la littérature de RDA.

- **Espagnol : Mme Ruano Martinez**

Descriptif

Les deux heures hebdomadaires sont consacrées, d'une part, à l'approfondissement des connaissances linguistiques et, d'autre part, à l'acquisition des techniques de l'analyse de texte. Les documents étudiés sont représentatifs des grands courants littéraires espagnols et latino-américains du XIX^e siècle (le romantisme et le réalisme) et du XX^e siècle (l'art nouveau/el modernismo, la génération de 98, la génération de 27, les mouvements d'avant-gardes, la poésie de l'exil et le roman et le théâtre de l'après-guerre).

Objectifs généraux :

- Acquérir un répertoire lexical vaste et varié et une syntaxe complexe pour produire des discours précis, clairs et cohérents sur des contenus littéraires à l’oral et à l’écrit.
- Approfondir la connaissance des aspects socioculturels des pays hispanophones.
- Connaître les auteurs et les œuvres les plus représentatives de l’histoire de la littérature espagnole et latino-américaine dans leur contexte historique et culturel.
- Interpréter les grands textes de la littérature au travers de commentaires argumentés, à l’écrit comme à l’oral.
- Valoriser de manière critique les œuvres de la tradition littéraire hispanique en tant qu'exemples exceptionnels du patrimoine culturel.
- Développer des techniques méthodologiques de sélection, de traitement et d’analyse de l’information.

N.B. : Vous avez également la possibilité de suivre les cours de Langue vivante suivants. Ils sont dispensés par la Faculté des Langues et Cultures étrangères (FLCE) :

Italien non débutants

Russe

ET

EC 2 : Ouvertures professionnelles

Organisation et volume horaire

1 TD de 12 h

Enseignement organisé par le SUIO

Comprendre les débouchés de la filière, rencontrer des professionnels pour être en mesure de faire des choix d’orientation et de construction de cursus.

- Savoir trouver l’information sur les formations, les secteurs, les métiers
- Réaliser une enquête métier
- Exposer les résultats de l’enquête au groupe TD
- Connaître les outils et méthodes pour chercher un stage
- Possibilité de faire un stage volontaire

Modalités :

- 12 h TD en face à face

Validation

	1 ^{ère} session						2 ^e session					
	régime ordinaire				D.A.		régime ordinaire				D.A.	
	C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.	
	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Langue vivante*	25%	25%	50% 2h		100% 2h				100% 2h		100% 2h	
Ouvertures professionnelles	100%				Dossier				Dossier		Dossier	

* Anglais, Allemand ou Espagnol

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d’assiduité

UE 46 : Options (selon spécialisation)

Organisation

2 EC selon spécialisation

Par souci de cohérence, la spécialisation choisie au 4^e semestre (UE 46) devra, sauf exception, faire suite à celle du 3^e semestre (UE 36).

L'enseignement de sport peut être substitué à l'EC1 ou à l'EC 2 dans toutes les spécialisations.

ECTS : 5 Coefficient : 5/30

Spécialisation Approfondissement littéraire

EC 1 : Ancien Français et Stylistique pour les concours

Volume horaire

30 h de TD (2 h 30 / semaine)

Mme Charles

Descriptif

Ce cours s'adresse aux étudiants qui envisagent de se présenter aux concours d'enseignement, ainsi qu'aux étudiants désireux d'approfondir leurs compétences en ancien français et en stylistique. Environ douze heures seront consacrées à l'apprentissage de l'ancien français. On s'exercera à l'exercice de la traduction : seront abordées à cette occasion des questions de lexicologie, de syntaxe et de phonétique. Dix-huit heures environ seront consacrées à la stylistique : il s'agira d'initier les étudiants à certaines grandes notions de cette discipline, à travers un choix de textes allant du XVI^e siècle à l'époque contemporaine.

Bibliographie indicative

- Geneviève Joly, *L'Ancien français*, Paris, Belin, 2004.
- Dominique Maingueneau, *Manuel de linguistique pour le texte littéraire*, Paris, Armand Colin, 2015.
- Claire Stolz, *Initiation à la stylistique*, Ellipses, 2006.

ET

EC 2 : Les paralittératures

Volume horaire

24 h de TD (2 h / semaine).

M. Claudel : La littérature du dernier rayon. *Regards sur le paralittéraire*

Descriptif

Romans de gare, séries d'espionnage, sagas de science-fiction, romances à l'eau de rose, épopées spatiales, cycles d'*heroic fantasy*... Ces genres réputés « mineurs » ou « commerciaux » sont généralement tenus pour quantité négligeable par les spécialistes de littérature : cantonnés dans une sorte de sous-système des lettres, loin des grandes œuvres consacrées, ils sont ce que les « séries B » ou les

« séries Z » sont au cinéma d'auteur. Regardées avec une pointe de condescendance, ces œuvres « faciles » dans lesquelles l'ambition littéraire cède le pas au pur plaisir de la lecture constituent pourtant la masse de la production d'une époque, et sans doute sa partie la plus énergique et la plus vivante... En cela, elles sont des instruments précieux pour comprendre le fonctionnement même de l'institution littéraire, fondé sur une dialectique constante entre lignes hautes et lignes basses, centre et périphérie. De Fantômas à James Bond, de Tarzan à Wolverine, de San-Antonio à OSS 117, de Robert Langdon à Katniss Everdeen, nous chercherons donc, dans le cadre de ce cours d'introduction, à tracer les contours du paralittéraire – et à saisir, à travers cette étude, les mécanismes d'institutionnalisation (ou inversement de minoration) des œuvres et des auteurs.

Une bibliographie détaillée sera distribuée à la rentrée. Pour lancer la réflexion, on pourra lire avec profit l'article « Paralittérature » de Denis Saint-Jacques dans *Le Dictionnaire du littéraire*, sous la direction de Paul Aron, Denis Saint-Jacques et Alain Viala, Paris, Presses Universitaires de France, 2002, p. 420-421.

OU

Spécialisation Professorat des écoles

EC 1 : Mathématiques

Volume horaire

24 h de TD (2 h / semaine).

Mme Burguin-Gleize

Descriptif

Rappels des mathématiques du collège (fonctions, théorèmes de Thalès et de Pythagore, aires, périmètres etc.) dans la continuité de ce qui a été vu au semestre précédent et dans la perspective du concours de recrutement de professeur des écoles.

ET

EC 2 : Littérature de jeunesse (texte et image) et Histoire

Volume horaire

Deux TD de 12 h chaque

Mme Claquin : L'album dans la littérature de jeunesse (2 groupes)

Objectifs :

- construire des savoirs culturels, historiques et littéraires sur l'album et la littérature de jeunesse (apports des formateurs) ;
- se créer une culture personnelle dans le domaine de la littérature de jeunesse (carnet de lecture, fréquentation du CRD de l'ESPÉ, ressources personnelles) ;
- échanger sur ses lectures d'albums de littérature de jeunesse (cercles de lecture, débats interprétatifs, mise en voix, etc.) et mutualiser ses ressources ;
- découvrir des pratiques professionnelles (enseignantes) autour de l'album et la littérature de jeunesse ;
- participer au colloque de littérature de jeunesse organisé par l'ESPÉ le 18 mars 2020 (thématique de cette année : l'art et l'artiste dans les livres de jeunesse).

M. Stenger : Histoire

Descriptif

Nous étudierons quelques grands thèmes de l'histoire de France figurant au programme du concours de recrutement de professeurs des écoles :

L'Antiquité : Les Gaulois, la romanisation de la Gaule et la christianisation du monde gallo-romain.

Le Moyen-Âge : Après les invasions, la naissance et le développement du royaume de France. Les relations entre seigneurs et paysans, le rôle de l'Église. Conflits et échanges en Méditerranée : les Croisades, la découverte d'une autre civilisation, l'Islam.

Les Temps modernes : Le temps des Découvertes. La Renaissance : les arts, quelques découvertes scientifiques, catholiques et protestants. Louis XIV, un monarque absolu. Les Lumières.

OU

Spécialisation Métiers du livre

EC 1 : Du livre à la tablette (Histoire du livre II)

Volume horaire

24 h de TD par semestre (2 h / semaine).

Mme Labbé

Descriptif

Cet enseignement propose un parcours des mutations du livre à l'époque moderne, de l'invention de la presse à l'apparition du livre de poche puis du livre numérique. Il s'agira, par une exploration des techniques de fabrication mais aussi des stratégies de diffusion et des politiques éditoriales, de s'interroger sur des transformations qui ont semblé susceptibles de révolutionner le champ, mais dont l'impact, pour certaines d'entre elles, a dû être reconsidéré par la suite. On s'intéressera également à la dimension culturelle et sociale de ces évolutions techniques ainsi qu'à la manière dont elles ont pu modifier les pratiques d'écriture et de lecture.

ET

EC 2 : Les paralittératures

Volume horaire

24 h de TD (2 h / semaine).

M. Claudel : La littérature du dernier rayon. *Regards sur le paralittéraire*

Descriptif

Romans de gare, séries d'espionnage, sagas de science-fiction, romances à l'eau de rose, épopées spatiales, cycles d'*heroic fantasy*... Ces genres réputés « mineurs » ou « commerciaux » sont généralement tenus pour quantité négligeable par les spécialistes de littérature : cantonnés dans une sorte de sous-système des lettres, loin des grandes œuvres consacrées, ils sont ce que les « séries B » ou les « séries Z » sont au cinéma d'auteur. Regardées avec une pointe de condescendance, ces œuvres « faciles » dans lesquelles l'ambition littéraire cède le pas au pur plaisir de la lecture constituent pourtant la masse de la production d'une époque, et sans doute sa partie la plus énergique et la plus vivante... En

cela, elles sont des instruments précieux pour comprendre le fonctionnement même de l'institution littéraire, fondé sur une dialectique constante entre lignes hautes et lignes basses, centre et périphérie. De Fantômas à James Bond, de Tarzan à Wolverine, de San-Antonio à OSS 117, de Robert Langdon à Katniss Everdeen, nous chercherons donc, dans le cadre de ce cours d'introduction, à tracer les contours du paralittéraire – et à saisir, à travers cette étude, les mécanismes d'institutionnalisation (ou inversement de minoration) des œuvres et des auteurs.

Une bibliographie détaillée sera distribuée à la rentrée. Pour lancer la réflexion, on pourra lire avec profit l'article « Paralittérature » de Denis Saint-Jacques dans *Le Dictionnaire du littéraire*, sous la direction de Paul Aron, Denis Saint-Jacques et Alain Viala, Paris, Presses Universitaires de France, 2002, p. 420-421.

OU

Spécialisation Information et Communication

EC 1 : Atelier création sonore

Organisation et volume horaire

1 TP de 28 h

Le nombre d'étudiants est limité à 24. **Les D.A. ne sont pas admis.**

Descriptif

Cet atelier vise l'initiation aux techniques radiophoniques : la maîtrise de la prise de son et d'un outil logiciel de montage forme l'ossature technique de l'apprentissage, qu'il s'agisse d'un reportage, d'une capsule sonore, ou d'un micro-documentaire audio. Les différentes phases du projet seront abordées, depuis sa définition jusqu'à sa mise en ondes. Il aura lieu sur une période de vacances.

ET

EC 2 : Théories de la communication

Volume horaire

1 CM de 14 h

Le programme sera communiqué à la rentrée.

Sport 2

Le statut de ce cours est particulier : il ne rentre pas dans le cadre d'une spécialisation, mais peut se substituer à un enseignement d'EC1 ou d'EC 2 de l'UE 46 quelle que soit la spécialisation.

Ces cours sont dispensés par le SUAPS (Service universitaire des activités physiques et sportives). Ils ont lieu le lundi après-midi, le vendredi matin ou le vendredi après-midi (informations au tableau d'affichage « sport » de votre UFR).

Module de 24 h comprenant de la pratique physique et des enseignements théoriques en rapport les activités proposées : badminton, danse contemporaine, salsa, condition physique, volley-ball, escalade,

gym tonique, jujitsu, gestion du stress, VTT, boxe française, aviron, yoga. La liste précise et les contenus par activités sont disponibles au secrétariat du SUAPS (3 bd Guy Mollet).

ATTENTION : Inscription en 1^{er} lieu à votre scolarité puis dans un 2^e temps au secrétariat du SUAPS pour le choix de l'activité ; le nombre de places par activité est limité et la présence en cours est obligatoire.

Les cours sont ouverts à tous niveaux de pratique.

Validation

	1 ^{ère} session						2 ^e session					
	régime ordinaire				D.A.		régime ordinaire				D.A.	
	C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.	
	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Ancien français Styl pour concours	100%				100% 2h				100% 2h		100% 2h	
Math et Histoire	100%				100% 2h				100% 2h		100% 2h	
Du livre à la tablette	100%				100% 2h				100% 2h		100% 2h	
Atelier création sonore		100%			Pas de DA			100%			Pas de DA	
Littérature jeunesse	100%				100% 2h				100% 2h		100% 2h	
Les paralittératures	100%				100% 2h				100% 2h		100% 2h	
Théories de la communication	100%				Pas de DA				100% 1h		Pas de DA	
Sport 2	Voir STAPS											

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

Règles de contrôle des connaissances

Il est vivement conseillé aux étudiants de lire attentivement les règles suivantes. Nombre de réponses aux questions que vous vous posez s’y trouvent.

Les présentes règles communes de contrôle des connaissances et des aptitudes, votées par la CFVU de l’Université du 23 mars 2017, s’inscrivent dans le cadre réglementaire national défini par les textes suivants :

- Article L. 613–1 du code de l’éducation ;
- Décret n° 2002–481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;
- Arrêté du 1^{er} août 2011 relatif à la licence ;
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

1. Inscriptions

L’inscription administrative est annuelle, conformément aux dispositions nationales.

Lors d’une réorientation de L1 pour le second semestre, l’inscription pédagogique est réalisée consécutivement à l’acceptation par l’étudiant de la proposition de réorientation.

Dans les autres cas, l’inscription pédagogique est faite en début d’année universitaire pour les deux semestres. Les modifications pourront être réalisées par l’étudiant grâce à ses webservices dans les conditions et périodes autorisées.

Le nombre d’inscriptions sur l’ensemble du cycle L est limité selon les modalités suivantes :

- un redoublement de droit de chaque année d’études ;
- le président de l’université garde la possibilité d’octroyer une ou plusieurs inscriptions supplémentaires dans le cas de situations jugées particulières.

Les étudiants qui ont interrompu leurs études depuis trois ans au moins ainsi que ceux qui ont déjà validé une licence bénéficient de nouveau du droit aux inscriptions annuelles tel que défini ci-dessus.

Les crédits ECTS délivrés par l’Université d’origine au titre de la même formation sont définitivement acquis à l’étudiant.

Dans le cadre d’une procédure de transfert, les modalités de prise en compte du parcours réalisé par l’étudiant dans l’établissement d’origine sont définies par le règlement propre à chaque formation.

2. Examens

Les aptitudes et l’acquisition des connaissances et des compétences sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Le mode de contrôle continu et régulier fait l’objet d’une application prioritaire sur l’ensemble du cursus conduisant à la licence.

Chaque composante publie le nombre des épreuves, leurs nature, durée, coefficient ainsi que la répartition éventuelle entre le contrôle continu et le contrôle terminal et la place respective des épreuves écrites et orales.

Sous réserve des cas particuliers prévus au dernier alinéa, deux sessions de contrôle des connaissances sont organisées : une session initiale et une session de rattrapage après la publication des résultats de la session initiale.

Session initiale (1^{er} semestre : début janvier – 2^e semestre : courant mai)

Le nombre d'épreuves terminales est défini dans le règlement propre à chaque formation. Lorsque l'appréciation de l'acquisition des connaissances et compétences est réalisée à la fois par contrôle continu et examen terminal, le contrôle continu consiste en un minimum de deux évaluations par UE.

Lorsque l'appréciation des connaissances et des compétences est réalisée exclusivement par un contrôle continu et régulier, trois évaluations au minimum par UE sont organisées pendant la période d'enseignement.

Session de rattrapage (au mois de juin pour les deux semestres)

La session de rattrapage ne concerne que les UE qui n'ont pas été validées à la session initiale.

La participation à la session de rattrapage est soumise à une procédure d'inscription **automatique**. La note attribuée à l'issue de la session de rattrapage à un élément constitutif (EC) ou à une unité d'enseignement (UE) est la meilleure des deux notes obtenue entre la session initiale et la session de rattrapage.

Eu égard aux particularités de déroulement pédagogique et de validation, certaines UE (stages, UE d'insertion professionnelle, UE projet tuteuré, UE ne donnant pas lieu à une évaluation notée, sorties pédagogiques donnant lieu à évaluation) ne donnent pas lieu à session de rattrapage.

3. Fraude – plagiat

L'utilisation ou la détention de dispositifs de communication et/ou de stockage d'information est strictement interdite pendant les épreuves d'examen terminal et de contrôle continu (téléphones portables, assistants personnels...).

Par principe aucun document ou calculatrice n'est autorisé pendant les épreuves sauf lorsqu'ils sont expressément autorisés par le règlement de la formation ou par le responsable de l'épreuve.

Toute fraude ou tentative de fraude donne lieu à l'établissement d'un procès-verbal établi par l'enseignant responsable et contresigné par l'étudiant. Le directeur de la composante transmet sans délai la demande de saisine de la section disciplinaire accompagnée du procès-verbal et de tout document utile à l'instruction du dossier. Le président de l'Université de Nantes défère ou non l'étudiant devant la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers.

Le plagiat est constitutif d'une fraude quelles que soient les circonstances dans lesquelles il est commis (travaux dirigés, travaux pratiques, rapports de stages, mémoires, etc.).

Lorsque la fraude est avérée, les résultats de l'étudiant des épreuves concernées sont annulés.

En fonction de la gravité de la fraude, la sanction peut aller jusqu'à l'exclusion définitive de l'Université ou de tout établissement d'enseignement supérieur.

4. Absences

L'absence à une ou plusieurs épreuves d'évaluation des connaissances (en contrôle continu ou en examen terminal) entraîne la note de zéro, prise en compte dans le calcul de la moyenne. Elle ne peut empêcher ni un calcul de moyenne ni une validation de l'année.

Pour une même session, il n'est pas organisé d'épreuve de remplacement en cas d'absence à un examen terminal.

Sauf disposition contraire précisée dans le règlement de la formation, en cas d'absence justifiée à une évaluation en contrôle continu et **au vu d'un justificatif**, une évaluation de remplacement peut être organisée. Le justificatif devra être présenté dans les plus brefs délais.

5. Validation – capitalisation – compensation

Les règles suivantes s'appliquent :

- Une **unité d'enseignement (UE)** est acquise :
 - dès lors que la moyenne des Éléments Constitutifs (EC) qui la composent, affectés chacun de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire. Elle est transférable dans un autre parcours ;
- **ou**
 - par compensation au sein du semestre ou de l'année. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire. En revanche, elle n'est pas transférable dans un autre parcours, exception faite des passerelles prévues et définies dans le dossier d'accréditation des formations concernées.
- Un **élément constitutif** d'une UE n'est pas capitalisable d'une année universitaire sur l'autre. Les règles de conservation, d'une session à l'autre d'une même année, des résultats d'un EC sont précisées dans le règlement propre à chaque formation (voir page suivante).
- Une **année d'études** est validée :
 - dès lors que l'étudiant valide chacune des UE qui la composent (moyenne d'UE égale ou supérieure à 10/20) ;
- **ou**
 - par compensation entre les différentes UE qui la composent (moyenne des moyennes d'UE, affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20).
- À défaut de la validation de l'année, un **semestre** est validé :
 - dès lors que l'étudiant valide chacune des UE qui le composent (moyenne d'UE égale ou supérieure à 10/20) ;
- **ou**
 - par compensation entre les différentes UE qui le composent (moyenne des moyennes d'UE affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20).
- La **compensation** est donc possible aux différents niveaux suivants :
 - au sein de l'UE, entre les différents EC ou entre les différentes épreuves de l'UE ;
 - au sein du semestre, entre les différentes UE du semestre ;
 - au sein de l'année universitaire, entre les deux semestres.

Les notes éliminatoires sont interdites.

Le jury se prononce sur la validation des semestres à deux reprises :

- dès la délibération de la session initiale, les UE compensées au sein du semestre sont définitivement acquises. Le règlement de la formation précise les modalités d'inscription aux examens et de conservation des notes de la session initiale ;
- à l'issue de la session de rattrapage.

Modalités de report des notes de la première session à la session de rattrapage

Les notes des UE non acquises ne peuvent être conservées de la première session à la session de rattrapage.

Cependant, dans les UE comportant plusieurs EC, les étudiants qui ont **obtenu une note égale ou supérieure à la moyenne dans l'un des EC** à la première session, gardent cette moyenne à la session de rattrapage, et ne doivent pas repasser les épreuves correspondant à cet enseignement. Ils doivent en revanche obligatoirement se représenter aux autres EC de l'UE, leur absence en pareil cas étant sanctionnée par un zéro.

Exemple : dans l'UE 54 la moyenne finale est 9/20, avec une moyenne de 10/20 à l'EC 1 et de 8/20 à l'EC 2. Il faut repasser l'EC 2.

BILAN : que repasser en seconde session ? La question se pose si la moyenne de l'année est inférieure à 10/20.

Toute UE validée est acquise même si un Élément Constitutif (EC) n'a pas la moyenne.

Exemple : EC 1 (CC + examen) : 18/20 et EC 2 (CC + examen) : 2/20. Moyenne : 10/20

Vous ne repassez rien.

Un semestre peut être acquis par compensation en fin de 1^e session. Si vous avez 10/20 de moyenne à ce semestre, vous ne repassez rien.

Si à l'issue de la 1^e session, la moyenne générale d'un semestre n'est pas supérieure ou égale à 10/20, vous devez repasser impérativement tous les Éléments Constitutifs auxquels vous n'avez pas la moyenne. Attention : vous pouvez être amenés à repasser une épreuve d'examen, même si vous avez déjà eu la moyenne à cet examen, car c'est la moyenne de l'EC qui compte. Une absence à la 2^e session entre en calcul comme 0/20.

Exemple : xEC 1 : CC : 2/20 + examen : 16/20 => moyenne : 9/20

EC 2 : CC : 10/20 + examen : 10/20 => moyenne : 10/20

Dans ce cas, vous repassez l'examen de l'EC 1, même si vous avez eu 16/20 à cet examen, parce que vous avez 9/20 de moyenne à l'EC 1 et que votre EC 2 ne l'a pas compensé. Mais vous ne repassez pas l'EC 2.

ECTS

Les crédits ECTS (*European Credits Transfer System* : système européen de transfert des crédits) sont affectés aux UE (Unité d'Enseignement). Il n'y a pas d'affectation au niveau des EC (éléments constitutifs) à l'exception des étudiants-es en mobilité entrante pour lesquels le contrat d'étude personnalisé peut le prévoir. La capitalisation d'une UE emporte l'attribution des ECTS.

Les crédits ECTS sont répartis par points entiers. Un semestre acquis dans le cadre d'une mobilité sortante est intégré dans la licence.

Les crédits ECTS ne correspondent pas à une évaluation graduée du travail mais sanctionnent uniquement l'acquisition de l'UE : si l'UE est acquise, l'ensemble des points affectés à l'UE est accordé, mais si l'UE n'est pas acquise, aucun point ECTS n'est accordé.

6. Progression – redoublement

L'étudiant peut s'inscrire de droit dans l'année d'études suivante dès lors qu'il a validé l'ensemble des années précédentes.

A la fin du 1^{er} semestre de L1, l'étudiant peut être réorienté à sa demande et sur décision du Président de l'Université de Nantes vers une autre formation et après avis de la commission pédagogique de la formation d'accueil.

Dans le respect des règles d'inscription édictées à l'article 1 « Inscriptions » concernant le nombre d'inscriptions autorisé dans le cycle L, le règlement de chaque formation peut prévoir qu'un étudiant à qui ne manque qu'un semestre de l'année précédente peut s'inscrire dans l'année d'études suivante. Pour cela, l'étudiant devra faire une demande écrite et motivée et l'autorisation sera délivrée après avis de la commission pédagogique de la formation.

En cas d'inscription simultanée dans deux années d'études consécutives de la même formation, la deuxième année ne peut être validée avant la validation de la première année manquante.

L'université ne peut s'engager à rendre la totalité des épreuves compatibles. En cas d'incompatibilité des dates d'examen, l'étudiant doit privilégier le niveau inférieur.

Ni le jury, ni le président de l'université, ne disposent du pouvoir de déroger à ces règles de progression.

7. Jury

Un jury est nommé par année d'études.

Le jury délibère souverainement et arrête les notes des étudiants au minimum à l'issue de chaque session de chaque année d'études. Il se prononce sur l'acquisition des UE, la validation des semestres et la validation de l'année, en appliquant le cas échéant les règles de compensation (cf. le chapitre concerné). La délivrance du diplôme est prononcée après délibération du jury.

Le jury de L3 est un jury de diplôme qui peut s'appuyer sur l'ensemble du cursus du cycle L dans sa délibération.

Le jury se réserve la possibilité d'attribuer des points de jury, mentionnés comme tels sur le relevé de notes de l'étudiant.

8. Délivrance du diplôme

Pour obtenir la licence, l'étudiant doit avoir validé indépendamment les trois niveaux de la licence : L1, L2 et L3.

Le jury délibère systématiquement, à l'issue des quatre premiers semestres du cycle L, en vue de la délivrance du DEUG. Pour obtenir le DEUG, l'étudiant doit avoir validé d'une part le L1 et d'autre part le L2.

La moyenne prise en compte pour l'attribution d'une mention est celle de la dernière année du diplôme (en L3, moyenne générale des semestres 5 et 6). Les mentions suivantes sont accordées lors de la validation de l'année :

- Moyenne égale ou supérieure à 12 : mention Assez Bien
- Moyenne égale ou supérieure à 14 : mention Bien
- Moyenne égale ou supérieure à 16 : mention Très Bien

Passage en M1 : La totalité des trois années de licence doit être acquise pour permettre une inscription en Master 1.

9. Validations d'acquis

La procédure de validation d'acquis est régie par les articles D613-38 et suivants du Code de l'éducation.

Les procédures de validation des acquis de l'expérience ainsi que celle de validation des études supérieures accomplies en France ou à l'étranger sont régies par les articles R6213-32 et suivants.

La validation se fait par UE entières, sous la forme de dispenses, sans note. Les crédits ECTS correspondants sont acquis. Ces UE ne rentrent pas dans le calcul de la compensation.

10. Stage

« Outre les stages éventuellement prévus au cours de la formation pour l'obtention du diplôme, les étudiants peuvent réaliser des stages volontaires dans les conditions suivantes :

- l'objet du stage doit être en rapport avec celui de la formation suivie, sauf cas particulier s'inscrivant dans le cadre d'un dispositif de réorientation (*cf. infra*). Il appartient à l'enseignant responsable de la formation de déterminer si ce stage est en cohérence avec le parcours suivi et le projet pédagogique de l'étudiant (domaine d'activité cohérent, lien direct avec la formation et objectifs du stage complémentaires avec le diplôme préparé et susceptibles de favoriser l'insertion professionnelle de l'étudiant) ;

- le stage ne doit pas intervenir aux dépens d'un suivi entier et assidu de la formation et de la préparation du diplôme par l'étudiant. En conséquence, il n'est pas envisageable, sauf exception, qu'un stage se déroule pendant les périodes réservées aux enseignements, aux examens et à leur préparation ;

- le stage doit se dérouler conformément aux dispositions législatives et réglementaires prévues notamment au code de l'éducation (articles L 124-1 et suivants) ;

- seul le modèle de convention de stage de l'Etablissement doit être utilisé. »

Le cas particulier des stages d'orientation/réorientation, autorisant le déroulement de stages sans rapport direct avec la formation suivie par l'étudiant, et pendant les périodes réservées aux enseignements, ouvre des règles dérogatoires d'administration de la convention :

- Si l'objet du stage, dans une démarche individuelle accompagnée par le SUIO, est de valider un projet d'orientation, de réorientation ou d'insertion : le SUIO désigne parmi ses conseillers le référent du stagiaire, il est chargé d'attester la validité du contenu du stage auprès du directeur de composante signataire de la convention, et garant d'un accompagnement mené en tout ou partie au SUIO.

- Si le stage est partie intégrante du dispositif de réorientation piloté par le SUIO (Transver'sup) : l'instruction des conventions de stage est confiée à la direction du SUIO, le référent du stagiaire est le chargé de l'accompagnement du stagiaire pour le compte du SUIO.